

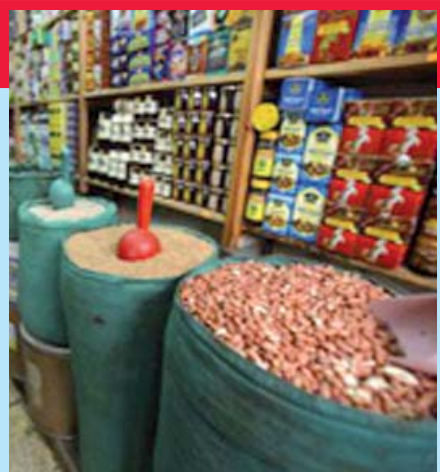
Les DEBATS

Votre quotidien national

En remplacement du général-major
Ahmed Boustila

Nouba Menad, nouveau commandant
de la Gendarmerie nationale

Page 24



En l'absence de
contrôle de l'Etat

Les prix des légumes secs en forte hausse

A présent que les légumes frais ainsi que les fruits affichent des prix de plus en plus exorbitants, les ménagères doivent également faire face à la cherté des légumes secs qui ont atteint des niveaux inégalés jusque-là.

Page 3

Siège de l'ONU

Les Palestiniens autorisés à hisser leur drapeau

Page 9

Rentrée politique

Un débat politique houleux attendu



Plusieurs partis politiques ont préféré entamer leur rentrée politique à partir de cette semaine. Une rentrée qui annonce déjà un débat houleux à distance entre différents leaders.

Page 3



Lutte contre le terrorisme
et protection des personnes

Le système de télésurveillance réglementé



Page 2

Hygiène, éclairage, pannes
d'ascenseurs...

La gestion des cités AADL confiée à l'Ansej

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, jeudi à Alger, la création, dès octobre prochain, de groupements composés de PME créés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes, en vue d'assurer la gestion des cités de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (Aadi).

Page 2



L'Opep en rangs dispersés face à la chute des prix

Pétrole : Que vont faire les Saoudiens ?

«l'âge d'or de l'Opep est révolu depuis que le groupement des pays exportateurs de pétrole a décidé, en novembre, de ne pas réduire sa production, renonçant du même coup à maintenir l'équilibre du marché». Pour M. Igor Setchine, en marge d'une conférence sur les matières premières organisée par le *Financial Times* à Singapour, «si les quotas avaient été respectés, le marché pétrolier mondial aurait retrouvé son équilibre à l'heure qu'il est». Le dirigeant russe faisait, bien entendu, allusion à la réunion de l'Opep de novembre 2014 où l'organisation a choisi de maintenir sa production pour défendre ses parts de marché plutôt que de tenter d'enrayer la glissade des prix. Une position imposée, rappelle-t-on, par l'Arabie Saoudite, malgré l'opposition d'une minorité de membre dont l'Algérie fait partie.

Alors que le Brent vaut aujourd'hui moins de 50 dollars le baril, Igor Setchine a estimé qu'il fallait un prix moyen de 70 dollars pour rééquilibrer le marché.

Ainsi, au moment où des pays comme l'Indonésie entendent rejoindre l'Opep en tant que membre à partie entière, en prévision de la conférence du 4 décembre prochain à Vienne, il en est pour qui l'organisation n'a plus aucun effet sur le marché mondial. Et il n'y a pas que les Russes, premiers visés par ce qu'ils qualifient de complot ourdi par Riyad et Washington pour plomber les cours et punir la Russie pour sa double implication en Ukraine et en Syrie, pour critiquer l'Opep. Il y a, bien entendu, l'organisation elle-même qui l'admet, comme on peut le voir dans son dernier communiqué.

Page 5



Par Amine Bensafi

Plusieurs voix se sont élevées cette semaine pour relancer la question du rôle de l'Opep dans le marché mondial. Le cartel des pays exportateurs de pétrole, dont l'Algérie fait partie, ne serait plus à même d'influer sur les cours et ses membres ne parlent plus le même langage.

Ainsi, le directeur général de la compagnie russe Rosneft a déclaré, lundi, que



Lutte contre le terrorisme et protection des personnes

Le système de télésurveillance réglementé

Le système national de vidéosurveillance est désormais réglementé. Le Centre national qui centralise l'action de télésurveillance réalisée à l'échelle nationale est placé sous l'autorité du Premier ministre qui en délègue l'emploi permanent à la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn), avec siège à Alger.



Par Sofiane Aït Mohamed

En effet, un décret présidentiel fixant les règles générales relatives à l'organisation et au fonctionnement du système national de vidéosurveillance en Algérie a été publié au *Journal officiel* (JO) du 23 d'août 2015. Ce système précise-t-on, est «un outil technique de connaissance et d'anticipation qui a pour objectif de contribuer à la lutte contre le terrorisme, la prévention des actes criminels, la protection des personnes et des biens publics, et la préservation de l'ordre public». S'agissant de l'organisation du système national de vidéosurveillance, il comprend un Centre national et des centres de wilayas de vidéosurveillance ainsi que des réseaux de caméras vidéo, installées sur des lieux publics ou ouverts au public. Il est aussi expliqué dans le décret que le Centre national centralise l'action de télésurveillance réalisée à l'échelle nationale et

sert de centre des opérations pour faciliter la gestion par le gouvernement des crises et des effets des catastrophes naturelles. Le décret présidentiel précise, en outre, que le Centre national est placé sous l'autorité du Premier ministre qui en délègue l'emploi permanent à la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn), avec siège à Alger. Ce système qui a également pour objectifs la régulation de la circulation routière, la sécurisation des édifices et sites sensibles ainsi que la gestion des situations de crise ou de catastrophes naturelles, concernera les agglomérations urbaines et les zones suburbaines, les grands axes routiers, les lieux ouverts au public et les grandes entreprises économiques. Si la vidéosurveillance dans les lieux est assurée par les moyens de l'Etat, celle exercée sur les lieux situés à l'intérieur des grandes entreprises économiques est assurée par les moyens propres de ces

entreprises, précise le décret, non sans souligner que pour ce qui est de l'installation de caméras de surveillance sur les lieux publics ou ouverts au public, elle n'est pas soumise à autorisation administrative préalable. Toutefois, l'installation de caméras destinées à filmer la voie publique pour protection des abords d'une entreprise économique est soumise à une autorisation administrative délivrée par le wali, est-il mentionné dans le décret. Le texte précise que le centre de wilaya est placé sous l'autorité du wali qui en délègue l'emploi permanent à la Sûreté de wilaya, soulignant que les services territoriaux du commandement de la Gendarmerie nationale et la direction de la sécurité intérieure ont accès de plein droit à ce système. Les services de la Protection civile peuvent être connectés sur demande adressée au wali, au système local de vidéosurveillance, en cas de besoin pour accéder aux images concernant les

secteurs ou zones considérés comme exposés à des risques élevés ou certains. Il est également relevé que la vidéosurveillance des espaces publics situés en dehors des zones urbaines relève de la responsabilité du commandement de la Gendarmerie nationale, relevant que les images réalisées dans ce cadre sont transmises au centre de wilaya de vidéosurveillance territorialement compétent. La durée de conservation des enregistrements vidéo réalisés par le système national de vidéosurveillance et les modalités de destruction de ces enregistrements à l'expiration dudit délai seront précisées par un texte particulier, pris sur proposition de l'institution chargée de l'emploi du système national de vidéosurveillance. En somme, ce nouveau système permettra aux pouvoirs publics de mieux gérer certaines situations de crise, mais aussi de peaufiner la lutte antiterroriste.

S. A. M.

Hygiène, éclairage, pannes d'ascenseurs...

La gestion des cités AADL confiée à l'Ansej

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, jeudi à Alger, la création, dès octobre prochain, de groupements composés de PME créés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes, en vue d'assurer la gestion des cités de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (Aadl).

Intervenant lors d'une réunion avec les représentants de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) consacrée à l'examen des modalités à même d'associer les PME dans la maintenance et la gestion des cités Aadl, le ministre a indiqué que les «contrats avec ces groupements seront signés à partir de la semaine prochaine et entreront en vigueur à compter d'octobre».

Ont pris part à cette réunion, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité nationale, Mohamed El Ghazi, le directeur général de l'Aadl, Tarek Belaribi, le directeur général de l'Ansej, Mourad Zemali, ainsi que de jeunes responsables de PME spécialisés dans l'hygiène et la maintenance des infrastructures ayant bénéficié d'avantages dans le cadre de l'Ansej.

M. Tebboune a précisé que «ces groupements seront composés de jeunes entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'Ansej et du Fonds national d'assurance chômage (Fnac). Ils prendront en charge progressivement la gestion des cités Aadl qui souffrent de problèmes d'hygiène, d'éclairage et de pannes d'ascenseurs que la société chargée de la gestion des cités Aadl, Gest-Immo, n'a pu résoudre». «Chaque groupement comptera quatre PME spécialisées en hygiène des immeubles et prise en charge des espaces verts, éclairage public, entretien des ascenseurs et sécurité des cités», a-t-il ajouté, affirmant qu'un cahier des charges avait déjà été élaboré par l'Aadl et serait signé par les jeunes responsables de ces PME avant l'entrée en vigueur de leur mission.

M. Tebboune a affirmé que cette opération visait l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers Aadl et la création de postes d'emploi au profit des jeunes, insistant sur la nécessité de «donner un nouveau souffle à ces cités pour passer de l'étape de construction à l'étape de maintenance et d'embellissement». Cette opération concernera, dans une première étape, les cités Aadl 2001-2002 d'Alger. Elle sera élargie ensuite au niveau national grâce aux groupements créés par les jeunes dans les wilayas concernées par le programme Aadl et ayant bénéficié de formation à l'étranger dans la gestion des cités, a précisé le ministre, affirmant que son département adoptera la même méthode avec les cités qui seront réceptionnées dans le cadre du programme Aadl 2013.

R. N.

REGARDS
Par Ahmed Halfaoui

France-Algérie : les prémices d'une relation

«**U**ne source proche de la défense», citée par le quotidien français *Le Figaro* du 14 juin 2015, estime que «la dernière génération des révolutionnaires de l'indépendance est toujours au pouvoir» et qu'«il subsiste dans les états-majors une sorte de méfiance vis-à-vis de la défense française et un blocage absolu vis-à-vis de la Dgse, les services de renseignements extérieurs. «Du déjà-vu chez un ex-ministre français, spécialisé dans le «droit d'ingérence». La considération, introductive, est sans appel quant au syndrome essentiel qui anime l'attitude de la France vis-à-vis de l'Algérie. Elle est lourde de sens, dans ses attendus et dans ce qu'elle porte comme signifiants. Car, en sus, de poser le prisme colonialiste en tant que seul référent et en tant qu'explication d'une mauvaise coopération entre les deux pays, il y a la révélation des fondements de la démarche française, selon laquelle toute disposition réfractaire du pouvoir algérien ne peut se prévaloir de la défense des intérêts souverains ordinaires, mais de l'anamnèse de ses membres. Ce qui peut s'avé-

rer être une réalité, si l'on considère la volonté manifeste des dirigeants français, quelle que soit leur couleur, d'imposer le seul mode de relation qu'ils connaissent, en Afrique, celui de la subordination à leur stratégie. Celle-ci qui trouve à s'exercer un peu partout dans les ex-colonies, telles la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger ou le Tchad pour ne citer que ces Etats ou qui trouve des relais zélés tel le Maroc makhzénien qui est soutenu dans ses ambitions expansionnistes, contre les résolutions onusiennes, et offre l'exemplarité de la gouvernance désirée par l'Union européenne. En toile de fond, on ne peut, à ce propos, ignorer les raisons d'une telle sollicitude, qui se trouve dans l'intention évidente du containment de l'Algérie, voire dans le processus de l'étouffer géographiquement. Alors quand le président du sénat français déclare, dans l'emphase, que «l'Algérie est un véritable interlocuteur» et que «les relations entre la France et l'Algérie sont aussi particulières qui dépassent les clivages politiques», il ne doit pas penser que ses propos dépassent le seul terrain

diplomatique, sinon il aurait plutôt évoqué les questions qui fâchent et qui empoisonnent l'Afrique du Nord. Il aurait parlé de ce déni de droit, dont la France est l'acteur majeur, qui maintient un état de tension aux frontières algériennes Ouest. Ce qui aurait été tout à fait naturel, dans la foulée du discours tenu sur la crise syrienne ou malienne. Mais non, le sujet n'est pas confortable, loin de là. Ceci étant, le sénateur en chef fait partie de l'équipe de Nicolas Sarkozy. Celui-là qui n'a pu se retenir de lâcher son fiel en Tunisie, à propos de l'Algérie. Celui-là qui, porté par sa «victoire» libyenne et par la perspective d'en réaliser une autre en Syrie, ne s'est pas caché de programmer l'Algérie comme cible de sa chevauchée «démocratisatrice». Au bout du compte, le ronron diplomatique se cantonnera à la bande, aux «défis communs», crise migratoire, lutte contre le terrorisme, partenariats économiques, coopération interparlementaire... «Nous sommes confrontés à des défis communs.»

A.H.

Rentrée politique

Un débat politique houleux attendu

Plusieurs partis politiques ont préféré entamer leur rentrée politique à partir de cette semaine. Une rentrée qui annonce déjà un débat houleux à distance entre différents leaders.



Par Nacera Bechar

Pour commencer, c'est le grand revenant, Ahmed Ouyahia, plébiscité SG du Rassemblement national démocratique (RND), le 9 juin dernier, qui ouvrira le bal. Ouyahia qui occupe aussi depuis plus d'une année le poste de directeur du cabinet de la Présidence a donné rendez-vous à la presse aujourd'hui. Il animera une conférence de presse au siège central de son parti aujourd'hui. Cette rencontre avec les journalistes est très attendue surtout que Ouyahia est connu pour sa communication sur différents sujets qui alimentent la scène politique, marquée cette fois-ci par une crise économique qui s'annonce difficile avec la poursuite de la chute des prix du pétrole.

L'homme est attendu pour donner sa vision sur la gestion de la crise économique actuelle surtout après que plusieurs médias ont rapporté l'existence d'une

rivalité avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Ouyahia est attendu aussi sur la question de la révision constitutionnelle, surtout qu'aujourd'hui rien de concret sur son aboutissement, sachant que c'est lui qui a mené les consultations au niveau de la Présidence sous instruction de président Bouteflika. Ouyahia aura à expliquer son projet portant constitution d'un pôle de soutien au président Bouteflika. Une proposition rejetée par le SG du FLN, Amar Saâdani.

Ce dernier a préféré commencer sa rentrée politique par son intervention sur la chaîne BBC le 7 septembre dernier, mais il est très attendu lors du renouvellement des structures de l'Assemblée populaire nationale qui doit intervenir avant le 22 septembre. Une opération qui connaît déjà une agitation avec le rejet d'une partie des députés à l'adoption du mode de désignation des vice-président et président des commissions de l'APN alors que dans le passé,

tout se passe par une élection.

Par ailleurs, Saâdani est attendu durant les prochains jours pour rendre publique la liste du bureau politique du FLN avant de tenir la session ordinaire du Comité central annoncée pour le 18 septembre, puis reportée pour le 3 octobre. Saâdani devait expliquer son initiative portant création d'un Front de soutien au président Bouteflika.

Du côté de l'opposition, l'homme le plus heureux, c'est l'ancien chef de gouvernement, Ali Benflis. Il vient d'obtenir l'agrément pour son parti, Talaïou El Hourriyet. «Le parti de Ali Benflis, Talaïou El Hourriyet a obtenu son agrément et pourra agir en tant que nouvelle formation politique», lit-on dans le communiqué qui note la lenteur pour l'obtention de l'agrément à travers les «contrariétés et les obstacles dont est parsemé le chemin de la reconnaissance et de l'acceptation du pluralisme politique dans notre pays» avait

indiqué un communiqué du parti, mercredi dernier.

Dans ce cadre, Ali Benflis compte tenir une conférence de presse au début de cette semaine afin de s'exprimer sur les différentes questions politiques et économiques. Depuis sa défaite lors de la présidentielle du 17 avril 2014, Benflis multiplie ses actions en matière de communication et tente d'être toujours présent sur la scène politique et médiatique. Enfin, le Front des forces socialistes (FFS) vient d'annoncer qu'il tiendra son Conseil national en session ordinaire les vendredi et samedi, 18 et 19 septembre 2015. Selon un communiqué du parti, cette rencontre sera consacrée à deux points. Il s'agit en premier de la rentrée politique et sociale et en second, un point organique. Il est à noter que lors de son université d'été tenue récemment, le FFS a réaffirmé son attachement à son initiative portant reconstruction du consensus national.

N. B.

Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel

Messahel représente l'Algérie

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, présidera la délégation algérienne aux travaux de la 144^e session du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, prévue du 13 au 14 septembre 2015 au siège du secrétariat général de l'organisation, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. A l'ordre du jour de cette session, «l'examen des derniers développements de la question palestinienne, la définition des mécanismes d'action arabes au plan international pour faire face aux exactions des autorités israéliennes qui font fi des résolutions de la Législation internationale», ajoute le communiqué. Il sera également question d'examiner «les derniers développements en Syrie, en Libye et au Yémen, ainsi que les questions relatives à la préservation de la sécurité arabe face au pullulement des organisations terroristes», selon la même source.

Cette session aura à examiner le bilan des résultats réalisés par les groupes de travail en charge de la révision de la charte de la Ligue et de la réforme et du développement du système de l'action arabe commune. L'Algérie saisira l'occasion de cette réunion pour «réaffirmer ses positions fermes en faveur de la cause palestinienne et présenter à nouveau son approche pacifique, basée sur le dialogue politique et le consensus national, loin de toute ingérence étrangère dans le règlement des crises que traversent la Syrie, la Libye et le Yémen».

R. N.

Banque mondiale

Le vice-président pour la région Mena, aujourd'hui en Algérie

Le vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), Hafez Ghanem, entamera, à partir de demain, une visite officielle en Algérie, a indiqué hier un communiqué du ministère des Finances. Au cours de sa visite, prévue du 13 au 15 septembre, M. Ghanem rencontrera le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, ainsi que certains responsables d'autres départements ministériels pour «discuter de l'évolution des programmes de coopération en cours avec la BM et les questions liées au développement dans la région», a précisé le communiqué. Le vice-président de la BM aura également l'occasion, durant cette visite, de «prendre connaissance des réalisations de l'Algérie en matière de développement et de gouvernance économique, ainsi que la contribution que pourrait apporter son institution en la matière», a ajouté le ministère. Cette visite intervient en prévision des prochaines Assemblées annuelles de la BM et du Fonds monétaire international (FMI), prévues en mois d'octobre prochain, a conclu la même source.

R. N.

Education nationale

Les syndicats veulent redynamiser leur alliance

Par Rachid Chihab

Un syndicat autonome de l'Education nationale multiplie les démarches pour la redynamisation d'une alliance de huit syndicats du secteur, créée en septembre 2014 mais s'est effritée en mai 2015 suite aux dernières élections des commissions de gestion des œuvres sociales. Le syndicat est le Satef (Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la formation) et les sept autres syndicats à se joindre à lui pour faire renaître l'alliance sont le Snapest (Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique), le Cnapest Elargi (Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique), le CLA (Conseil des lycées d'Algérie), l'Unpef (Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation), le Snte (Syndicat national des travailleurs de l'éducation), le Snapap (Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique) et le Snpep (Syndicat national des professeurs de l'enseignement primaire). Les huit syndicats avaient créé leur alliance juste à leur retour de Ghardaïa où ils étaient invités par la ministre, Mme Nouria Benghabrit, pour assis-

ter au coup d'envoi de la rentrée scolaire 2014-2015. Jusqu'au mois de mai 2015, tout allait bien entre ces membres qui se réunissaient régulièrement pour débattre des différentes questions concernant le secteur, entre autres, la demande de la ministre d'élaborer une charte d'éthique. Le mois de mai 2015, plus exactement le 26, a eu le vote pour la désignation des nouveaux membres des commissions de wilayas chargées de la gestion des œuvres sociales. Celui-ci suivi de l'élection des membres de la commission nationale, le 2 juillet. L'Unpef a remporté les élections, remplaçant le Cnapest. Ce dernier qui remplaçait, à son tour, la Fnte (Fédération nationale des travailleurs de l'éducation), affiliée à la Centrale syndicale Ughta. «Il y a eu division après les élections concernant les commissions de gestion des œuvres sociales. Certains insistent pour le maintien de la gestion centralisée, d'autres s'y sont opposés fermement, plaidant pour que chaque wilaya ait son quota et qu'elle ait une autonomie de gestion. Nous ne nous sommes pas mis d'accord sur la question. C'était donc la division», raconte Boualem Amoura, le porte-parole du Satef. Selon ce dernier, les élections des mois de mai et juillet

étaient une mascarade. Aussi, «sous la pression de l'ex-SG du ministère de tutelle, la commission nationale de gestion des œuvres sociales a fini par présenter son bilan moral et financier, après trois années. Nous y avons relevé des lacunes. Il y a eu dilapidation de l'argent des travailleurs. Ses membres s'en sont bien servis. Nous voulons cette alliance pour voir de quelle manière nous pourrions changer les choses de façon à faire bénéficier tous les travailleurs du secteur de cet argent. Leur argent. Ce que veut le fonctionnaire de l'Education nationale, c'est se loger et se soigner et non pas voyager et acheter des véhicules à plus de 260 millions de centimes». Par ailleurs, rappelle Boualem Amoura, «il y a la circulaire ministérielle 01-12. Elle porte sur la réduction des prérogatives de la commission nationale. Nous allons l'utiliser pour justement réduire les prérogatives de cette commission, en attendant d'arriver à de meilleures solutions». Selon le représentant du Satef, il est fort probable que les huit syndicats, membres de l'alliance, se réunissent cette semaine pour réaffirmer leur adhésion et leur attachement aux principes de l'alliance.

R. C.

L'Opep en rangs dispersés face à la chute des prix

Pétrole : Que vont faire les Saoudiens ?

Plusieurs voix se sont élevées cette semaine pour relancer la question du rôle de l'Opep dans le marché mondial. Le cartel des pays exportateurs de pétrole, dont l'Algérie fait partie, ne serait plus à même d'influer sur les cours et ses membres ne parlent plus le même langage.



Par Amine Bensafi

Ainsi, le directeur général de la compagnie russe Rosneft a déclaré, lundi, que «l'âge d'or de l'Opep est révolu depuis que le groupement des pays exportateurs de pétrole a décidé, en novembre, de ne pas réduire sa production, renonçant du même coup à maintenir l'équilibre du marché». Pour M. Igor Setchine, en marge d'une conférence sur les matières premières organisée par le *Financial Times* à Singapour, «si les quotas avaient été respectés, le marché pétrolier mondial aurait retrouvé son équilibre à l'heure qu'il est». Le dirigeant russe faisait, bien entendu, allusion à la réunion de l'Opep de novembre 2014 où l'organisation a choisi de maintenir sa production pour défendre ses parts de marché plutôt que de tenter d'enrayer la glissade des prix. Une position imposée, rappelle-t-on, par l'Arabie Saoudite, malgré l'opposition d'une minorité de membre dont l'Algérie fait partie. Alors que le Brent vaut aujourd'hui moins de 50 dollars le baril, Igor Setchine a estimé qu'il fallait un prix moyen de 70 dol-

lars pour rééquilibrer le marché.

Ainsi, au moment où des pays comme l'Indonésie entendent rejoindre l'Opep en tant que membre à part entière, en prévision de la conférence du 4 décembre prochain à Vienne, il en est pour qui l'organisation n'a plus aucun effet sur le marché mondial. Et il n'y a pas que les Russes, premiers visés par ce qu'ils qualifient de complot ourdi par Riyad et Washington pour plomber les cours et punir la Russie pour sa double implication en Ukraine et en Syrie, pour critiquer l'Opep. Il y a, bien entendu, l'organisation elle-même qui l'admet, comme on peut le voir dans son dernier communiqué. «La pression qui continue actuellement à s'exercer sur les prix, provoquée par le niveau élevé de production de brut, couplée à la spéculation sur le marché, reste une source de préoccupation pour l'Opep et ses membres, en fait pour tous les acteurs du secteur», est-il dit. Et l'organisation, qui représente quelque 40% de la production mondiale, de préciser : «Nul besoin de dire que l'Opep, comme toujours, continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour créer un

environnement favorable à l'équilibre du marché pétrolier avec des prix raisonnables et justes». Faut-il y voir les prémices d'une réduction des quotas à laquelle appellent des membres comme l'Algérie, l'Iran ou le Venezuela ? En fait, tout dépend de ce que va décider l'Arabie Saoudite, le poids lourds du cartel et principal producteur. «Pour le moment, il n'y pas eu déclaration, mais on voit mal Riyad changer sa stratégie imposée aux autres membres du cartel consistant à produire à un niveau élevé pour garder ses parts de marché», écrit, à ce sujet, le quotidien spécialisé *La Tribune*. C'est que ladite stratégie consistant à ne pas baisser les quotas, et à faire le dos rond, juste pour ne pas faire place au pétrole non-conventionnel produit par les Etats-Unis n'a pas été complètement sans résultats non plus. En effet, selon une nouvelle estimation du ministère américain de l'Energie, liée à un nouveau mode d'évaluation, la production des Etats-Unis en juin a été révisée en baisse de 130 000 barils par jour (b/j), à 9,3 mbj, représentant une baisse de 100 000 b/j par rapport à

mai.

Le problème, c'est que cette stratégie demeure très coûteuse aux membres dépendant de leurs exportations, notamment le Venezuela et l'Algérie, deux pays dont la préoccupation essentielle tourne traditionnellement autour du prix du baril. Certes, le dernier communiqué de l'Opep souligne «la nécessité pour l'organisation de protéger ses propres intérêts», et ceux de ses les économies de ses membres «reposent largement sur cette seule ressource». Et dans cette optique, des cours bas du baril sont de nature à décourager à terme les investissements dans un secteur dont les projets s'inscrivent dans un horizon le plus proche de 20 à 30 ans. Donc, un décalage trop important entre l'offre et la demande entraînerait une hausse brutale des cours qui pourrait freiner la croissance économique mondiale. Une véritable catastrophe pour tous les pays producteurs, Opep et hors Opep ! Certes, selon les estimations de l'organisation, la demande mondiale devrait augmenter cette année de 1,38 million de barils par jour (mbj) pour atteindre 92,7 mbj, et devrait encore augmenter de 1,34 mbj en 2016. Mais ces chiffres sont à revoir à la baisse, car les producteurs du Golfe, dont le gros du marché est désormais en Asie, enregistrent la perspective d'une baisse des besoins de leurs clients. Le ralentissement économique de l'ensemble de la zone, notamment de la Chine, principal soutien à la demande, sont de nature plutôt à favoriser la tendance baissière des cours. Or, ce qui avait toujours fait la force de l'Opep c'était sa cohésion et même sa capacité à mettre en œuvre des ententes entre pays producteurs et pays consommateurs. Aujourd'hui, cet atout majeur n'est plus et l'Arabie Saoudite, premier producteur mondial et bénéficiant de l'appui des autres pays du Golfe au sein de l'Opep, détient seule les cartes en main. Pour combien de temps ?

A. B.

Prix bas du pétrole Le schiste américain subira les conséquences

La nouvelle chute des cours du pétrole entrainera en 2016 un net déclin de la production pétrolière des pays hors Opep, surtout aux Etats-Unis, tout en continuant à soutenir plus que prévu la demande mondiale, selon l'Agence internationale de l'Energie (AIE).

La production des pays non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole devrait connaître son repli le plus fort en 24 ans, avec une baisse de près de 0,5 million de barils par jour (mbj) à 57,7 mbj, dont 0,4 mbj pour le seul pétrole de schiste américain, estime l'AIE dans son rapport mensuel publié vendredi.

«L'effondrement des prix du pétrole entraîne la fermeture des sites de production coûteux, d'Eagle Ford au Texas à la Russie en passant par la mer du Nord», explique-t-elle.

«La production américaine de pétrole devrait payer le plus lourd tribut à cette débâcle des cours, qui ont été réduits de plus de moitié depuis juin 2014, passant même sous la barre psychologique des 40 dollars à New York fin août, ajoute le bras énergétique des pays développés de l'Ocde.

L'AIE y voit l'effet de la stratégie de l'Arabie Saoudite et des autres pays de l'Opep, qui continuent à «pomper vigoureusement» malgré la baisse des prix afin de maintenir leurs parts de marché et contrer l'expansion des huiles de schiste aux Etats-Unis. «La stratégie de l'Opep, menée par l'Arabie Saoudite, de défendre ses parts de marché indépendamment du prix semble produire l'effet recherché d'écartier la production coûteuse et «inefficace», souligne-t-elle.

Dans le même temps, la consommation mondiale d'or noir continuera à croître, estime l'AIE, qui a relevé ses prévisions pour 2015 et 2016. L'agence basée à Paris anticipe désormais une demande de 94,4 mbj cette année, contre 94,2 mbj auparavant, et une augmentation un peu plus modérée l'an prochain, à 95,8 mbj pour 2016, contre 95,6 mbj. Cette tendance est alimentée par la faiblesse des prix, une amélioration du contexte macroéconomique et un hiver plus rigoureux en 2015, selon elle.

APS

Les pétroliers de Sonatrach gérés par des équipages algériens

Khebri dément le recrutement de personnels étrangers

Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, a affirmé, jeudi à Alger, que la gestion de la majorité des pétroliers, notamment ceux appartenant à la compagnie nationale de transport maritime des hydrocarbures et des produits chimiques relevant du Groupe Sonatrach (Hyproc) était assurée par des équipages algériens.

M. Khebri qui répondait à une question d'un député lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), a démenti le recrutement d'équipages étrangers au détriment des membres d'équipages algériens qui percevaient de bas salaires, affirmant que la majorité des pétroliers appartenant à Hyproc étaient gérés par des équipages algériens.

Il a précisé, à cet effet, que les équipages

algériens relevant de cette compagnie comprenaient 1 100 employés activant à bord de 17 pétroliers, à l'exception d'un seul pétrolier cogéré par cette compagnie et un opérateur norvégien, soulignant que d'autres pétroliers appartenant à Sonatrach étaient des sociétés par actions (SPA) et, de ce fait, pas gérés par Hyproc.

Les équipages relevant d'Hyproc perçoivent des salaires conformes à ceux fixés par la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), qui a fixé le salaire minimal pour un capitaine à 6 000 dollars/mois, tandis que le salaire d'un capitaine d'un pétrolier appartenant à Hyproc est de 6 500 dollars/mois.

Les membres des équipages de pétroliers algériens bénéficient d'un mois de

congé pour chaque mois de travail, tandis que la durée du congé des travailleurs des autres compagnies étrangères à l'instar de celles du Golfe ne dépasse pas 15 jours, outre la protection et la sécurité sociales, a-t-il précisé, soulignant que même si les autres compagnies accordent des salaires élevés, elles n'assurent pas toutefois la protection sociale et le système de retraite pour leurs équipages.

A une autre question sur le programme des énergies renouvelables, adopté en 2011 par le gouvernement et actualisé en mai dernier, le ministre a rappelé les objectifs, les avantages et les étapes de réalisation de ce programme.

Le programme national de développement des énergies renouvelables repo-

sant essentiellement sur l'énergie solaire vise la production de 22 000 mégawatts à l'horizon 2030, ce qui permettra d'augmenter la part de l'électricité générée par des sources renouvelables, tous types confondus, à plus de 27% de la production nationale.

Le secteur ambitionne de produire, en début 2016, 400 mégawatts d'électricité grâce à l'énergie solaire, avant d'atteindre progressivement les 5 000 mégawatts en 2020 et 17 000 mégawatts en 2030.

Cette production permettra de répondre aux besoins croissants du marché national en électricité et de créer près de 120 000 emplois directs et indirects, a soutenu M. Khebri.

R. N.

L'Opep en rangs dispersés face à la chute des prix

Pétrole : Que vont faire les Saoudiens ?

Plusieurs voix se sont élevées cette semaine pour relancer la question du rôle de l'Opep dans le marché mondial. Le cartel des pays exportateurs de pétrole, dont l'Algérie fait partie, ne serait plus à même d'influer sur les cours et ses membres ne parlent plus le même langage.



Par Amine Bensafi

Ainsi, le directeur général de la compagnie russe Rosneft a déclaré, lundi, que «l'âge d'or de l'Opep est révolu depuis que le groupement des pays exportateurs de pétrole a décidé, en novembre, de ne pas réduire sa production, renonçant du même coup à maintenir l'équilibre du marché». Pour M. Igor Setchine, en marge d'une conférence sur les matières premières organisée par le *Financial Times* à Singapour, «si les quotas avaient été respectés, le marché pétrolier mondial aurait retrouvé son équilibre à l'heure qu'il est». Le dirigeant russe faisait, bien entendu, allusion à la réunion de l'Opep de novembre 2014 où l'organisation a choisi de maintenir sa production pour défendre ses parts de marché plutôt que de tenter d'enrayer la glissade des prix. Une position imposée, rappelle-t-on, par l'Arabie Saoudite, malgré l'opposition d'une minorité de membre dont l'Algérie fait partie. Alors que le Brent vaut aujourd'hui moins de 50 dollars le baril, Igor Setchine a estimé qu'il fallait un prix moyen de 70 dol-

lars pour rééquilibrer le marché.

Ainsi, au moment où des pays comme l'Indonésie entendent rejoindre l'Opep en tant que membre à part entière, en prévision de la conférence du 4 décembre prochain à Vienne, il en est pour qui l'organisation n'a plus aucun effet sur le marché mondial. Et il n'y a pas que les Russes, premiers visés par ce qu'ils qualifient de complot ourdi par Riyad et Washington pour plomber les cours et punir la Russie pour sa double implication en Ukraine et en Syrie, pour critiquer l'Opep. Il y a, bien entendu, l'organisation elle-même qui l'admet, comme on peut le voir dans son dernier communiqué. «La pression qui continue actuellement à s'exercer sur les prix, provoquée par le niveau élevé de production de brut, couplée à la spéculation sur le marché, reste une source de préoccupation pour l'Opep et ses membres, en fait pour tous les acteurs du secteur», est-il dit. Et l'organisation, qui représente quelque 40% de la production mondiale, de préciser : «Nul besoin de dire que l'Opep, comme toujours, continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour créer un envi-

ronnement favorable à l'équilibre du marché pétrolier avec des prix raisonnables et justes». Faut-il y voir les prémices d'une réduction des quotas à laquelle appellent des membres comme l'Algérie, l'Iran ou le Venezuela ? En fait, tout dépend de ce que va décider l'Arabie Saoudite, le poids lourds du cartel et principal producteur. «Pour le moment, il n'y pas eu de déclaration, mais on voit mal Riyad changer sa stratégie imposée aux autres membres du cartel consistant à produire à un niveau élevé pour garder ses parts de marché», écrit, à ce sujet, le quotidien spécialisé *La Tribune*. C'est que ladite stratégie consistant à ne pas baisser les quotas, et à faire le dos rond, juste pour ne pas faire place au pétrole non-conventionnel produit par les Etats-Unis n'a pas été complètement sans résultats non plus. En effet, selon une nouvelle estimation du ministère américain de l'Energie, liée à un nouveau mode d'évaluation, la production des Etats-Unis en juin a été révisée en baisse de 130 000 barils par jour (b/j), à 9,3 mbj, représentant une baisse de 100 000 b/j par rapport à

mai.

Le problème, c'est que cette stratégie demeure très coûteuse aux membres dépendant de leurs exportations, notamment le Venezuela et l'Algérie, deux pays dont la préoccupation essentielle tourne traditionnellement autour du prix du baril. Certes, le dernier communiqué de l'Opep souligne «la nécessité pour l'organisation de protéger ses propres intérêts», et ceux de ses les économies de ses membres «reposent largement sur cette seule ressource». Et dans cette optique, des cours bas du baril sont de nature à décourager à terme les investissements dans un secteur dont les projets s'inscrivent dans un horizon le plus proche de 20 à 30 ans. Donc, un décalage trop important entre l'offre et la demande entraînerait une hausse brutale des cours qui pourrait freiner la croissance économique mondiale. Une véritable catastrophe pour tous les pays producteurs, Opep et hors Opep ! Certes, selon les estimations de l'organisation, la demande mondiale devrait augmenter cette année de 1,38 million de barils par jour (mbj) pour atteindre 92,7 mbj, et devrait encore augmenter de 1,34 mbj en 2016. Mais ces chiffres sont à revoir à la baisse, car les producteurs du Golfe, dont le gros du marché est désormais en Asie, enregistrent la perspective d'une baisse des besoins de leurs clients. Le ralentissement économique de l'ensemble de la zone, notamment de la Chine, principal soutien à la demande, sont de nature plutôt à favoriser la tendance baissière des cours. Or, ce qui avait toujours fait la force de l'Opep c'était sa cohésion et même sa capacité à mettre en œuvre des ententes entre pays producteurs et pays consommateurs. Aujourd'hui, cet atout majeur n'est plus et l'Arabie Saoudite, premier producteur mondial et bénéficiant de l'appui des autres pays du Golfe au sein de l'Opep, détient seule les cartes en main. Pour combien de temps ?

A. B.

Prix bas du pétrole Le pétrole de schiste américain subira les conséquences

La nouvelle chute des cours du pétrole entraînera en 2016 un net déclin de la production pétrolière des pays hors Opep, surtout aux Etats-Unis, tout en continuant à soutenir plus que prévu la demande mondiale, selon l'Agence internationale de l'Energie (AIE).

La production des pays non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole devrait connaître son repli le plus fort en 24 ans, avec une baisse de près de 0,5 million de barils par jour (mbj) à 57,7 mbj, dont 0,4 mbj pour le seul pétrole de schiste américain, estime l'AIE dans son rapport mensuel publié vendredi.

«L'effondrement des prix du pétrole entraîne la fermeture des sites de production coûteux, d'Eagle Ford au Texas à la Russie en passant par la mer du Nord», explique-t-elle.

«La production américaine de pétrole devrait payer le plus lourd tribut à cette débandade des cours, qui ont été réduits de plus de moitié depuis juin 2014, passant même sous la barre psychologique des 40 dollars à New York fin août, ajoute le bras énergétique des pays développés de l'Ocde.

L'AIE y voit l'effet de la stratégie de l'Arabie Saoudite et des autres pays de l'Opep, qui continuent à «pomper vigoureusement» malgré la baisse des prix afin de maintenir leurs parts de marché et contrer l'expansion des huiles de schiste aux Etats-Unis. «La stratégie de l'Opep, menée par l'Arabie Saoudite, de défendre ses parts de marché indépendamment du prix semble produire l'effet recherché d'écarter la production coûteuse et «inefficace», souligne-t-elle.

Dans le même temps, la consommation mondiale d'or noir continuera à croître, estime l'AIE, qui a relevé ses prévisions pour 2015 et 2016. L'agence basée à Paris anticipe désormais une demande de 94,4 mbj cette année, contre 94,2 mbj auparavant, et une augmentation un peu plus modérée l'an prochain, à 95,8 mbj pour 2016, contre 95,6 mbj. Cette tendance est alimentée par la faiblesse des prix, une amélioration du contexte macroéconomique et un hiver plus rigoureux en 2015, selon elle.

APS

Les pétroliers de Sonatrach gérés par des équipages algériens

Khebri dément le recrutement de personnels étrangers

Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, a affirmé, jeudi à Alger, que la gestion de la majorité des pétroliers, notamment ceux appartenant à la compagnie nationale de transport maritime des hydrocarbures et des produits chimiques relevant du Groupe Sonatrach (Hyproc) était assurée par des équipages algériens.

M. Khebri qui répondait à une question d'un député lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), a démenti le recrutement d'équipages étrangers au détriment des membres d'équipages algériens qui percevaient de bas salaires, affirmant que la majorité des pétroliers appartenant à Hyproc étaient gérés par des équipages algériens.

Il a précisé, à cet effet, que les équipages

algériens relevant de cette compagnie comprenaient 1 100 employés activant à bord de 17 pétroliers, à l'exception d'un seul pétrolier cogéré par cette compagnie et un opérateur norvégien, soulignant que d'autres pétroliers appartenant à Sonatrach étaient des sociétés par actions (SPA) et, de ce fait, pas gérées par Hyproc.

Les équipages relevant d'Hyproc perçoivent des salaires conformes à ceux fixés par la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), qui a fixé le salaire minimal pour un capitaine à 6 000 dollars/mois, tandis que le salaire d'un capitaine d'un pétrolier appartenant à Hyproc est de 6 500 dollars/mois.

Les membres des équipages de pétroliers algériens bénéficient d'un mois de

congé pour chaque mois de travail, tandis que la durée du congé des travailleurs des autres compagnies étrangères à l'instar de celles du Golfe ne dépasse pas 15 jours, outre la protection et la sécurité sociales, a-t-il précisé, soulignant que même si les autres compagnies accordent des salaires élevés, elles n'assurent pas toutefois la protection sociale et le système de retraite pour leurs équipages.

A une autre question sur le programme des énergies renouvelables, adopté en 2011 par le gouvernement et actualisé en mai dernier, le ministre a rappelé les objectifs, les avantages et les étapes de réalisation de ce programme.

Le programme national de développement des énergies renouvelables reposant

essentiellement sur l'énergie solaire vise la production de 22 000 mégawatts à l'horizon 2030, ce qui permettra d'augmenter la part de l'électricité générée par des sources renouvelables, tous types confondus, à plus de 27% de la production nationale.

Le secteur ambitionne de produire, en début 2016, 400 mégawatts d'électricité grâce à l'énergie solaire, avant d'atteindre progressivement les 5 000 mégawatts en 2020 et 17 000 mégawatts en 2030.

Cette production permettra de répondre aux besoins croissants du marché national en électricité et de créer près de 120 000 emplois directs et indirects, a soutenu M. Khebri.

R. N.

Direction des Douanes

Réformes et modernisation en urgence

L'administration douanière s'est engagée dans la mise en œuvre de chantiers «urgents» dans le cadre d'un programme de réforme et de modernisation, permettant l'ouverture sur le monde économique et sa participation à la promotion de la production nationale, a annoncé jeudi son directeur général, Kaddour Bentahar.



« Nous allons présenter au gouvernement d'ici à la fin décembre-début janvier un programme de réforme et de modernisation articulé autour de six points essentiels », a-t-il précisé lors d'une rencontre avec les organisations patronales tenue au siège de la DGD (direction générale des Douanes).

« Mais nous n'allons pas attendre cette date, nous avons déjà engagé des chantiers urgents pour s'ouvrir sur les entreprises économiques, qui seront mis en œuvre dans 10 jours au plus tard », a-t-il avancé.

Ainsi, les directeurs régionaux (DR) des Douanes, présents à la rencontre, avaient été instruits de commencer à s'informer de très près sur le réseau d'entreprises activant dans leur

territoire de compétence, sur les activités économiques, discuter avec les opérateurs économiques.

Cette démarche permettra au DR d'élaborer une fiche technique détaillée sur les activités économiques de sa wilaya, l'ensemble de ces fiches constituera par la suite une sorte de banque de données pour la Douane, a-t-il expliqué.

L'objectif escompté de ces actions ainsi que du prochain programme de réforme est de hisser cette administration à une « Douane de l'intelligence économique, qui accorde de l'importance au management, à l'information économique et à la sécurité économique », selon lui.

Cette « ambition mesurée » de l'administration douanière, dans un contexte de situation financière nationale moins

confortable que les années précédentes, sera concrétisée grâce à une concertation et un partage de points de vue avec les acteurs économiques eux-mêmes.

La situation économique de l'Algérie interpelle les Douanes à changer de comportements et de procédures, notre ambition d'accompagner l'économie nationale est très forte, c'est une ambition mesurée, mais aidez-nous à la concrétiser », a lâché M. Bentahar devant un parterre d'hommes d'affaires.

A titre d'exemple, pour bénéficier d'un traitement assoupli, les opérateurs économiques doivent être « identifiés », a-t-il recommandé, en ajoutant qu'un importateur non identifié est forcément contrôlé de manière rigoureuse par l'administration douanière.

Sur les délais de dédouanement, fixés actuellement à huit jours au maximum, la DGD veut arriver, d'ici à la fin de l'année, à cinq jours pour le dédouanement à l'importation et réduire les délais à moins de deux jours pour l'exportation, en mettant fin, par exemple, à l'expertise récurrente.

« Il faut qu'aucun exportateur ne soit bloqué », a fortement recommandé le DGD en avertissant encore : « Il faut absolument que le douanier sache qu'un conteneur qui reste plus de 24 h au port soumet l'entreprise et l'économie nationale à des surcoûts ».

La coopération internationale en matière de maîtrise de la valeur des marchandises sera d'autre part recadrée par une prochaine circulaire portant sur les modalités d'assurer une meilleure maîtrise des valeurs et réduire le « casse-tête » vécu quotidiennement par des douaniers qui peinent à évaluer correctement les marchandises, a-t-il fait savoir.

Reconnaissant, par ailleurs, que l'organisation actuelle de l'administration douanière ne répondait pas aux besoins en raison du « chevauchement des compétences entre les différents services », il a indiqué qu'une réorganisation de l'institution allait être mise en place prochainement.

De nouveaux pôles de contrôle, axés notamment sur le contrôle a posteriori, sont également sur le point d'être mis en route, a encore avancé M. Bentahar.

Bilal L.

Selon son P-DG CASH sur la bonne voie grâce à ses atouts

La compagnie d'assurances des hydrocarbures (Cash), « forte de nombreux atouts », est « sur la bonne voie », a indiqué, jeudi à Batna, son président-directeur général, Abdelhak Benallegue.

Ce responsable qui a soutenu que les perspectives de cette filiale du groupe Sonatrach étaient, à moyen terme « très prometteuses », s'exprimait lors de l'inauguration, jeudi après-midi, du nouveau siège de l'agence de Batna, au quartier de Bouzourane.

Créée en 1999, la compagnie Cash, détenue à 82% par Sonatrach, poursuit le déploiement de son réseau pour se positionner en tant que leader des assurances des grands risques en Algérie. Elle vise, selon son P-DG, à consolider son chiffre d'affaires et à décrocher des parts de marché à l'international.

Pour ce faire, la stratégie d'investissement de la compagnie repose sur des investissements considérables, mobilisés pour rénover le réseau, améliorer la qualité des services et déployer ses activités vers toutes les branches d'assurances, a-t-il expliqué.

M. Benallegue a également fait savoir que la compagnie qui compte environ 17 300 clients, vise à « doubler son chiffre d'affaires » qui a connu une évolution de 24% en 2014, alors que le résultat net consolidé a enregistré une hausse de 65% au cours du même exercice.

La compagnie a mis en place, en 2015, une nouvelle stratégie, reposant sur l'innovation et la performance, le but étant de renforcer sa compétitivité en se positionnant, non seulement comme un prestataire de services, mais aussi en tant que « fournisseur de solutions et de nouveaux services », a-t-il poursuivi.

Le P-DG de Cash a également fait part d'une politique de développement durable qui s'articule autour d'orientations stratégiques visant, notamment l'utilisation optimale des technologies de l'information et de la communication pour aboutir à l'objectif « zéro papier ».

R. E.

Cimenterie de Aïn El Kebira

Introduction à la Bourse en 2016

La cimenterie de Aïn El Kebira (wilaya de Sétif), filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Giga) sera introduite en Bourse en 2016 à hauteur de 35% de son capital, a annoncé jeudi son P-DG, Laïd Khaber.

L'opération d'entrée en Bourse de cette cimenterie publique qui produit 1,3 million de tonne par an est actuellement en phase de préparation de la notice de présentation de l'unité qui devrait être déposée avant fin 2015 auprès de la Commission de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), a indiqué M. Khaber à des journalistes en marge d'une visite à cette unité.

« L'entrée en Bourse de la cimenterie de Aïn El Kebira est prévue en 2016 », a-t-il précisé, ajoutant que cette opération porte sur l'ouverture de 35% de son capital aux investisseurs institutionnels (banques, établissements financiers et compagnies d'assurance), mais aussi des personnes morales et physiques.

M. Khaber a, en outre, tenu à souligner que l'ouverture d'une partie du capital de la Société des ciments de Aïn El Kebira (Scaek) au marché financier ne signifie pas qu'elle sera privatisée.

« Il ne s'agit pas d'une privatisation, mais plutôt d'une contribution de la société à la dynamisation du marché boursier », a-t-il affirmé. Le Conseil des participations de l'Etat

(CPE) avait donné en 2013 le feu vert à huit entreprises publiques pour l'ouverture ou l'augmentation de leurs capitaux, rappelle-t-on.

Il s'agit de la banque publique CPA (Crédit populaire d'Algérie), de trois cimenteries publiques relevant du groupe GICA (Aïn El Kebira, Tébessa et Chlef), de la compagnie d'assurance Caar, de Cosider Carrières, filiale du groupe public du Btph Cosider, de l'entreprise Hydro-aménagement et de l'opérateur historique de téléphonie mobile Mobilis.

Une deuxième ligne pour tripler la production

De même, les fonds levés à la faveur de cette opération devraient permettre à la cimenterie de Aïn El Kebira d'amortir ses investissements destinés à tripler ses capacités de production d'ici la fin 2016, a-t-il fait savoir.

En effet, les travaux d'extension des capacités de production de la Scaek portent sur la réalisation d'une nouvelle ligne de deux millions de tonnes par an.

Par conséquent, la production annuelle de cette unité devrait atteindre trois millions de tonnes pour un investissement de 33 milliards de dinars (environ 340 millions de dollars). Les travaux de la réalisation de la

deuxième ligne de production, dont le taux d'avancement est estimé à 55%, son financé à hauteur de 37% par les fonds propres de la cimenterie, alors que les 63% restants font l'objet d'un emprunt contracté auprès du Fonds national d'investissement (FNI) remboursable sur une période de sept ans, a, de son côté, expliqué, le directeur des finances et de comptabilité de la Scaek, Mohand El Hocine Harfouche. Outre 2 700 postes d'emploi indirect créés durant la phase de réalisation de l'extension, 300 autres postes directs ainsi que 1 500 postes indirects seront créés durant la phase d'exploitation de la nouvelle installation de production, a-t-on expliqué.

Ceci permettra aussi à l'usine de diversifier sa gamme de produits pour satisfaire la demande régionale, notamment en matière de ciments anti-sulfate destinés à la construction sur des sols agressifs comme au sud du pays, en plus de l'augmentation de la production du béton prêt à l'emploi.

Parallèlement à la mise en œuvre de ce projet, la cimenterie de Aïn El Kebira continue l'optimisation de ses performances en matière de diversification de la production, mais aussi « en matière de conformité aux standards internationaux les plus exigeants en termes d'efficacité énergétique et de respect de l'environnement », a, par ailleurs,

souligné M. Khaber. Pour ce qui est du volet environnemental, la mise en place de filtres à manches a permis d'éliminer toute émission atmosphérique de poussière émanant de l'usine.

Ces mêmes filtres ont aussi substitué à l'utilisation de l'eau dans les processus de production, réduisant le recours à cette source au seul circuit fermé de refroidissement et réalisant une économie substantielle de l'eau de l'ordre de 20 000 m³ par jour réorientée au profit des ménages de la région.

Pour ce qui est de l'énergie, un système d'économie et de performance énergétique a été mis en place dans le cadre d'une convention conclue en 2012 avec l'Agence nationale de la promotion et de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) et qui a permis à l'unité de Aïn El Kebira de réduire sensiblement sa consommation de l'énergie, a précisé M. Khaber, ajoutant que la future nouvelle ligne de production sera soumise aux mêmes normes.

Le groupe Giga a annoncé, en mai dernier, qu'il allait investir 154 milliards de DA pour porter sa production à 18,5 millions de tonnes (MT) à la fin 2017, contre 11,5 MT actuellement, soit une hausse de 38% de ses capacités.

R. E.

DIVERS ▶▶

Des facilités ont été accordées par l'Etat

Un millier de projets d'investissement dans le tourisme



Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a indiqué, jeudi à Alger, que son secteur comptait réaliser «un millier de projets d'investissement prévoyant quelque 120.000 nouveaux lits».

Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Ghoul a précisé que son secteur comptait réaliser «un millier de projets d'investissement prévoyant quelque 120.000 nouveaux lits qui s'ajoutent aux 105.000 déjà disponibles».

Il a souligné que son département s'attelait à réaliser 500.000 lits à moyen terme à la faveur de ces programmes qui créeront

50.000 emplois, a-t-il dit. M. Ghoul a rappelé les facilités accordées par l'Etat pour encourager l'investissement dans ce secteur, notamment les facilités bancaires et la mise à disposition du foncier, soulignant l'existence d'un partenariat avec plusieurs Etats européens, arabes et asiatiques pour l'investissement.

L'encouragement de l'investissement dans le secteur du tourisme entre dans le cadre de la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures, en application du programme du pré-

sident de la République, Abdelaziz Bouteflika, et du plan du gouvernement, a affirmé le ministre. Il a, par ailleurs, évoqué les initiatives entreprises par son département pour encourager l'artisanat, notamment l'octroi d'avantages aux hôtels et autres espaces touristiques qui promeuvent les produits artisanaux et le soutien aux artisans en termes de formation et de financement.

A une question de la députée Djamilia Aba du parti du Front de libération nationale (FLN) sur la participation des agences de voyage en activité dans le sud du pays aux expositions internationales, M. Ghoul a fait savoir que cette participation «est soumise à

un cahier des charges». Cette participation est un maillon de la chaîne de promotion du patrimoine touristique algérien, a estimé le ministre, rappelant la participation de 18 agences de tourisme de la région du Tassili à différentes manifestations touristiques internationales.

Insistant sur l'impératif d'assurer la sécurité des touristes dans les différentes régions du pays, notamment frontalières, M. Ghoul a tenu à saluer les efforts déployés en ce sens par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

R. T.

Pour régler le problème de l'indisponibilité de locaux

Réalisation d'un village de l'artisanat à Constantine

La réalisation à Constantine du Village des arts et de l'artisanat «résoudra le problème d'indisponibilité de locaux pour les artisans», a indiqué jeudi la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'artisanat, Aïcha Tagabou.

La ministre déléguée qui visitait le site devant abriter ce projet a précisé que ce village, prévu sur une superficie de plus de deux hectares, assurera aux artisans constantinois un espace de travail à même de «favoriser la créativité et les savoir-faire».

Elle a ajouté, dans le même ordre d'idées, que d'autres locaux réalisés dans la ville nouvelle Ali Mendjeli seront attribués aux artisans et répondront à une grande partie de la demande exprimée. M^{me} Tagabou, évoquant par ailleurs la question de la labellisation du

produit de l'artisanat, a affirmé que cela vise «à rendre concurrentiel l'artisanat algérien sur le marché international». S'agissant des grands chantiers de son département, la ministre déléguée a indiqué que l'actualisation des données sur le secteur de l'artisanat et la délivrance de la carte d'artisan constituaient «l'une des missions principales» du secteur, avant de mettre en exergue «l'apport de l'allègement des procédures d'inscription au registre de l'artisanat dans l'assainissement du secteur».

La ministre déléguée a également évoqué le plan de sauvegarde des métiers d'artisanat pour préciser que la formation permet de «protéger les métiers traditionnels authentiques faisant la richesse de notre histoire et de notre culture». Mme Aïcha Tagabou avait entamé sa visite à Ain El-Bey, sur les hauteurs de la ville, où doit être réalisé le village des arts et de l'artisanat. Elle a insisté, in situ, sur l'importance

de «soigner l'aspect esthétique» de ce projet qui doit, a-t-elle souligné «réfléter la créativité et le savoir-faire artisanal». Le siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), situé au quartier de la Casbah a également constitué une des étapes de la tournée de la ministre déléguée qui y a visité l'atelier de design dédié aux dinandiers, organisé dans le cadre d'un projet de collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI). Au palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa, M^{me} Tagabou a inauguré les semaines de l'artisanat, inscrites dans la cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe». Une manifestation à laquelle prennent part 60 exposants des wilayas d'Illizi, de Ghardaïa, de Jijel, de Tizi Ouzou, de Tlemcen et de Constantine.

Reda A.

Une rencontre algéro-française, ouverte à Béjaïa

«L'action locale pour et avec les jeunes» en débat

Les politiques publiques locales en faveur des jeunes ont été au centre d'une rencontre algéro-française, ouverte jeudi à Béjaïa, en présence de quelques 160 participants des deux pays, issus de leurs mouvements associatifs, d'élus locaux respectifs, de représentants institutionnels et d'universitaires.

Participent également à cette rencontre, de nombreux invités en provenance du bas-

sin méditerranéen, notamment de Tunisie, Maroc, Liban, Jordanie, et d'Egypte, conviés pour faire part de leurs expériences, échanger et réfléchir en commun sur les politiques de la jeunesse à mettre en œuvre.

«L'objectif étant de sortir au terme de 4 jours de débats, avec des recommandations pratiques et une feuille de route destinées à aider les acteurs locaux à mettre en place une politique jeunesse qui s'intègre dans un

projet global de territoire», souligne Mouloud Salhi, président de l'association Etoile culturelle d'Akbou, initiatrice de l'événement, en collaboration avec Cités unies de France, un réseau de collectivités territoriales françaises, engagé en coopération internationale. Pour ce faire, les participants sont conviés à travailler en ateliers thématiques, à animer une foire aux démarches et s'imprégner des lieux de vie de certaines

associations locales grâce à des visites guidées. Autant de moments collectifs retenus pour favoriser, la compréhension et rendre la concertation plus efficiente. «L'ambition étant de créer une dynamique et renforcer entre les deux pays la coopération décentralisée à travers la co-construction d'un programme d'action Algéro-Français sur les questions liées à la jeunesse», a souligné Mouloud Dalhi.

R. R.

Organisation mondiale du tourisme

Amar Ghoul aujourd'hui en Colombie

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, prendra part à la 21^e session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), prévue du 12 au 17 septembre à Medellin (Colombie), indique jeudi un communiqué du ministère.

Cette rencontre «aura pour discussion la méthode que la communauté internationale, les gouvernements nationaux et le secteur privé doivent mener pour renforcer la participation du tourisme dans le développement global et le transfert social, notamment avec l'augmentation du nombre de touristes internationaux ayant dépassé 1,133 milliard en 2014 et atteindra 1,8 milliard en 2030».

Le ministre présentera une intervention devant l'Assemblée générale dans le souci d'une participation algérienne «fructueuse et dynamique» au débat général et à travers laquelle il abordera les procédures importantes que le président Abdelaziz Bouteflika et l'Etat ont engagées pour faciliter l'investissement touristique public, privé et étranger en Algérie, est-il ajouté de même source. Il sera également question de faire montre de «l'animation que ce secteur connaît car prioritaire dans le plan de travail du gouvernement et à même de réaliser une dynamique d'emploi, de développement et d'investissement, de booster les autres secteurs afin de créer une économie nationale équilibrée et d'appliquer la stratégie gouvernementale se basant sur le Schéma national de l'aménagement du tourisme (SDAT) à l'horizon 2030», souligne le ministère. Ce schéma, rappelle le communiqué, représente le «cadre référentiel de la politique touristique en Algérie étant considéré comme l'un des éléments du Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT) à l'horizon 2030». Le SNAT, est-il indiqué, se focalise actuellement sur la construction d'une économie nationale diversifiée, hors hydrocarbures, basée sur les cinq secteurs prioritaires dans le développement économique. A savoir, l'agriculture, le tourisme, l'industrie, les services, les connaissances et l'intelligence.

Lors de sa participation à cette rencontre, M. Ghoul se réunira avec le secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai, afin de «discuter du développement des relations liant l'Algérie et l'organisation ainsi que du programme de coopération».

Il aura également des rencontres bilatérales avec ses homologues de différents Etats et avec certains chefs de délégations, conclut le communiqué.

R. T.

Mostaganem

Une commission pour régulariser la situation de logements CNEP-AADL

Le wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar, a annoncé, jeudi, la constitution d'une commission pour régulariser la situation de 400 logements de location-vente CNEP-AADL, réalisés depuis cinq ans et faciliter leur attribution à leurs bénéficiaires dans les prochains mois.

Inspectant ces logements situés à Kharouba à la périphérie-est de Mostaganem, le responsable de la wilaya a indiqué qu'une commission sera constituée en début de semaine prochaine de représentants de la direction de l'habitat, de l'Agence de développement du logement (AADL) et de la CNEP-banque pour traiter ce dossier et débloquer la situation.

Il a insisté sur la nécessité d'accélérer l'attribution de ces logements à leurs bénéficiaires dans les prochains mois au plus tard.

S'enquérant du taux d'avancement des travaux de réalisation de 2.930 logements promotionnels aidés (LPA) dans la même localité, le wali a appelé les bénéficiaires de cette formule à ne pas verser plus de 3,1 millions de dinars pour l'obtention de ce logement, se déclarant surpris des la mise à prix appliquée par les promoteurs immobiliers chargés de concrétiser ce quota.

Au nouveau pôle urbain de Hchem (Sayada) qui compte 4.000 logements tous programmes confondus, M. Temmar a mis l'accent sur la nécessité de favoriser la qualité dans la construction et de rattraper le



retard dans la réalisation que ce soit pour les 1.000 logements AADL ou les 2.760 logements publics locatifs (LPL).

Il a instruit à accélérer la cadence de réalisation pour la livraison des logements durant le premier trimestre de l'année prochaine ou le premier semestre 2016.

Dans la commune de Hassi Mamèche,

le chef de l'exécutif de la wilaya a inspecté plusieurs programmes d'habitat en cours de concrétisation dont le projet de 1.000 logements location-vente qui a enregistré un taux d'avancement de 34% et dont la livraison de 350 est prévue au courant du premier trimestre 2016.

R. M.

Bouzguène (Tizi Ouzou)

Le programme de renforcement de l'AEP en voie d'achèvement

Le programme de renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) de la daïra de Bouzguène, à 70 Km à l'est de Tizi Ouzou, est en voie d'achèvement, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des ressources en eau.

Les travaux de réalisation des trois projets inscrits au titre de ce programme, à savoir la réfection et le captage de sources, le renforcement de l'alimentation en eau potable de Bouzguène à partir de l'oued Boubhir, et la réhabilitation de la conduite d'adduction à partir de la source Adardar, avancent à un rythme appréciable et ont atteint un taux d'avancement global de plus de 70%, a-t-on indiqué de même source.

La réception de cet important pro-

gramme, doté d'une enveloppe financière de 750 millions de dinars, mobilisée par l'Etat sur le Fonds national de l'eau (FNE), permettra de soulager les habitants de la localité de Bouzguène du problème de rationnement d'eau, dont ils souffrent notamment durant l'été, en raison du manque de la ressource, a-t-on souligné.

A propos de ce problème, le directeur d'unité de l'Algérienne des eaux (ADE), de Tizi Ouzou, a indiqué à l'APS que ce manque d'eau dans la région de Bouzguène est induit par un phénomène d'étiage, soit un abaissement exceptionnel du débit de la source Adardar qui alimente cette localité.

«Cette année, l'été a été exceptionnel-

lement chaud, ce qui n'a pas été sans conséquences sur le débit des sources d'eau», a indiqué Berzouk Ammar.

Pour gérer cette nouvelle donne, l'ADE a dû effectuer plusieurs réaménagements du programme de distribution d'eau pour Bouzguène, en passant d'une dotation d'un jour sur 4 à un jour sur 15 actuellement, a-t-il ajouté.

Le programme de renforcement de l'AEP de la daïra de Bouzguène, composée des communes de Bouzguène, Illoula Oumalou, Beni Ziki et Idjeur, a été inscrit en réponse aux attentes des habitants de cette localité, en matière d'amélioration de l'alimentation en eau potable, a-t-on relevé.

Bilal L.

Société de l'eau et d'assainissement d'Oran

Consultation de la facture d'eau sur internet

La Société de l'eau et d'assainissement d'Oran (SEOR) a lancé, dernièrement sur le web, un site permettant à ses clients la consultation de la facture d'eau sur internet, a-t-on appris de son directeur commercial.

Le client peut désormais consulter la facture de consommation sur le site «www.seor.dz» en contactant le centre d'appels téléphoniques 3002 pour obtenir le mot

de passe, a indiqué Medjahed Abdellah.

Cette opération vise à améliorer les prestations et épargner au client le déplacement à l'agence commerciale. Elle intervient aussi en préparation au projet de création d'une agence commerciale virtuelle qui sera prête au courant du premier semestre de l'année prochaine, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, la caravane SEOR ayant sillonné dernièrement, une semaine durant,

les communes de Oued Tlilat, Gdyl et Aïn Turck, a été favorablement accueillie par les citoyens venus s'acquitter des factures, s'informer de nouvelles procédures de paiement ou soulever leurs préoccupations, selon la chargée des relations avec les clients à la SEOR.

Pour rappel, la SEOR avait déjà organisé une caravane similaire en juillet dernier à travers les communes de Hassiane Toul, Hassi

Béchar Création d'une unité de contrôle de l'état des routes

■ Une unité de maintenance et de contrôle de l'état du réseau routier de la wilaya de Béchar vient d'être créée par le secteur des travaux publics (DTP), a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de ce secteur.

Cette structure dont la mise en place s'inscrit au titre d'une meilleure prise en charge des travaux de maintenance, de contrôle de l'état des routes et leur réhabilitation, sera un moyen de renforcement et d'amélioration de la circulation routière à travers la région, a-t-on précisé de même source.

Unité de soutien et d'intervention, elle est dotée de moyens humains et matériel conséquents. Elle prendra en charge un linéaire de 1.108 km de routes nationales (RN) et 486 km de chemin de wilaya (CW) qui s'étale à travers les communes de la wilaya. Elle sera aussi un apport «important» au développement et à la modernisation du réseau routier de la wilaya qui a consacré ces quatre dernières années plus de 30 milliards de dinars pour le renforcement de son réseau routier, a-t-on signalé.

L'existence de performantes entreprises de travaux de réalisation de routes tant publiques que privées a permis à la wilaya d'entamer une série d'opérations de réhabilitation de plus de 480 km de routes nationales et de wilaya ainsi que le désenclavement de plusieurs localités éloignées.

Cette nouvelle unité, permettra avec la contribution des six maisons cotonnières de prendre en charge l'ensemble du réseau routier de cette région a-t-on souligné à la DTP de Béchar.

R. B.

Skikda Près de 700.000 quintaux de céréales produits

■ Une production de 691.000 quintaux de céréales a été réalisée dans la wilaya de Skikda au terme de la campagne moissons-battage achevée fin août dernier, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

La production a connu une augmentation de 34.000 quintaux par rapport à la campagne agricole écoulée, a précisé la même source, soulignant que la hausse de la surface réservée à la céréaliculture, la disponibilité des engrais et des semences en quantités suffisantes et le respect de l'itinéraire technique ont favorisé cet accroissement.

La campagne des moissons qui a ciblé, cette année, une superficie de 38.395 hectares a réalisé, au plan des rendements à l'hectare, 20 quintaux de blé dur, 17 quintaux de blé tendre, 14 quintaux d'orge et 10 quintaux d'avoine, selon la même source.

Douze points de stockage d'une capacité totale de 290.000 quintaux sont mobilisés dans cette wilaya par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) pour l'emmagasinement de la production, a-t-on également fait savoir, estimant que la récolte aurait pu être plus importante si 29 hectares n'avaient pas été détruits par des incendies.

R. R.

R. O.

CONFLITS ▶▶

Nucléaire iranien

Obama a la voie libre pour appliquer l'accord

Les opposants républicains de Barack Obama n'ont pas réussi, jeudi au Sénat, à barrer la route à l'accord sur le nucléaire iranien, confirmant la victoire du président américain et ôtant toute incertitude sur la viabilité du pacte.



La minorité démocrate de la chambre haute du Congrès a bloqué jeudi une résolution républicaine qui aurait empêché Barack Obama de suspendre les sanctions américaines contre l'Iran, les républicains n'ayant pas obtenu la majorité de 60 voix sur 100 requise, à deux voix près.

«Ce vote est une victoire pour la diplomatie, pour la sécurité nationale des Etats-Unis et pour la sécurité du monde», s'est félicité Barack Obama dans un communiqué.

Pour beaucoup d'élus, le vote fut aussi grave que celui autorisant George W. Bush à recourir à la force contre l'Irak de Saddam Hussein en 2002. Rarement un vote n'avait fait l'objet d'autant de pressions de la part des lobbys, notamment des organisations juives américaines.

Les dirigeants britannique, allemande et français avaient auparavant signé une tribune commune dans le *Washington Post* pour exhorter les élus à soutenir leur approche diploma-

tique.

«Nous sommes certains que l'accord pose les bases nécessaires pour résoudre de façon permanente le conflit sur le programme nucléaire iranien», y écrivaient David Cameron, Angela Merkel et François Hollande.

Perdants au plan législatif, certains républicains évoquaient la possibilité d'un nouveau front judiciaire, des conservateurs estimant que le président américain n'avait pas rempli ses obligations avec le Congrès et que toute levée de sanctions contre l'Iran était illégale.

Tous les démocrates sauf quatre ont voté pour soutenir Barack Obama, qui sera bientôt libre d'appliquer sa partie du texte signé le 14 juillet à Vienne par les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie), l'Allemagne et l'Iran. Les Etats-Unis et les Européens se sont engagés à suspendre de nombreuses sanctions écono-

miques en échange des concessions iraniennes sur leur programme nucléaire.

Le Congrès avait jusqu'au 17 septembre pour donner son avis sur l'accord. Mais on savait depuis la semaine dernière que les républicains n'attireraient pas suffisamment de démocrates pour atteindre la majorité de deux tiers requise pour surmonter un veto présidentiel.

Cela ne devrait pas les empêcher de retenter, pour la forme, un nouveau vote la semaine prochaine, a annoncé Mitch McConnell, chef de la majorité sénatoriale.

«Nous allons désormais nous atteler au travail essentiel d'appliquer et de vérifier cet accord, pour empêcher l'Iran d'obtenir une arme nucléaire», a toutefois déclaré Barack Obama.

Les débats ont déchiré le Congrès, et Barack Obama n'a pas réussi à convaincre le moindre républicain au Sénat de soutenir son initiative diplomatique.

S'il n'aura pas, in fine, à sor-

tir l'arme du veto, l'histoire retiendra que 58 sénateurs sur 100 se sont prononcés contre la décision de politique étrangère la plus conséquente de sa présidence.

«En somme, cet accord imparfait et impopulaire avec un régime indigne de confiance et soutenant le terrorisme n'aura ni l'imprimatur du peuple américain, ni celle du Sénat», a déclaré le plus grand groupe de pression juif américain, Aipac.

L'accord «donnerait à l'Iran une capacité d'enrichissement alors que les dirigeants iraniens appellent à nouveau à la destruction d'Israël, et prient pour la nôtre», a dit Mitch McConnell. Les républicains n'ont pas dit leur dernier mot.

«Nous utiliserons tous les outils à notre disposition pour stopper, freiner et empêcher cet accord d'entrer complètement en vigueur», a déclaré le président républicain de la Chambre, John Boehner, sans plus de détails.

Des mesures sont attendues pour augmenter l'aide à Israël. A la Chambre des représentants, les républicains majoritaires ont adopté jeudi un texte déclarant que Barack Obama ne s'était pas conformé aux règles établies par le Congrès en ne transmettant pas aux parlementaires le protocole d'inspection négocié confidentiellement entre l'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea).

Le sénateur Ted Cruz, qui parle pour de nombreux élus ultra-conservateurs du Tea Party, affirme ainsi que la levée prochaine de sanctions est illégale. Il a prévenu les banques qu'elles s'exposeraient à des poursuites, «après le départ de Barack Obama», si elles dége-laient des fonds iraniens.

Les représentants voteront aussi vendredi sur deux mesures, l'une interdisant la levée de toute sanction contre l'Iran, et l'autre visant à approuver l'accord nucléaire, un vote destiné à montrer le faible soutien parlementaire dont bénéficie Barack Obama.

AFP

Siège de l'ONU

Les Palestiniens autorisés à hisser leur drapeau

L'Assemblée générale des Nations unies a autorisé, jeudi, les Palestiniens à hisser leur drapeau au siège de l'ONU à New York, une victoire diplomatique dans la campagne pour faire reconnaître l'Etat palestinien.

Une résolution en ce sens a été adoptée par 119 voix pour, huit contre et 45 abstentions sur les 193 pays membres de l'ONU. Les Etats-Unis et Israël ont voté contre.

Les Européens sont finalement allés au vote en ordre dispersé après des efforts pour trouver une position commune. La France a voté pour, de même que la Suède, mais l'Allemagne s'est abstenue tout comme l'Autriche, la Finlande, les Pays-Bas ou Chypre.

L'ambassadeur français, François Delattre, a fait valoir que «ce drapeau est un symbole fort, une lueur d'espoir» pour les Palestiniens au moment où le processus de paix est en panne et où Israël «poursuit une colonisation illégale» en Cisjordanie.

La résolution demande que les drapeaux des Etats non membres de l'ONU ayant statut d'observateur soient «hissés au siège et dans les bureaux des Nations unies après ceux des pays membres». Seuls les Palestiniens et le Vatican ont ce statut.

L'ONU a désormais 20 jours pour se préparer à déployer le drapeau palestinien à son fronton.

Les Palestiniens espèrent qu'il sera hissé à l'occasion de la venue, à New York fin septembre, de leur président, Mahmoud Abbas. Celui-ci doit participer à la session annuelle de l'Assemblée générale et à un sommet sur le développement durable. Il prononcera un discours devant l'Assemblée, le 30 septembre.

R. I.

Irak

Un groupe armé revendique l'enlèvement de 18 Turcs à Bagdad

Un groupe armé peu connu a revendiqué l'enlèvement, la semaine dernière, de 18 employés turcs d'une entreprise de travaux publics à Bagdad et présenté une liste de demandes à la Turquie en échange de leur libération, selon une vidéo postée sur internet.

Dans cette vidéo, cinq hommes armés et cagoulés vêtus d'uniformes noirs apparaissent derrière un groupe de 18 hommes présentés comme les ressortissants turcs kidnappés.

Agence

Yémen

Le gouvernement en exil confirme sa participation à des négociations

Le gouvernement du président yéménite en exil, Abd Rabbo Mansour Hadi, a confirmé sa participation à des «négociations de paix», annoncées par le médiateur de l'ONU pour le Yémen, Ismaïl Ahmed Ould Cheikh, «pour la semaine prochaine dans la région», dans un communiqué jeudi soir.

Dans le communiqué publié au terme d'une réunion à Riyad de sa commission politique, le gouvernement de Khaled Bahah a souligné s'en tenir à une application de la résolution 2216 du Conseil de

sécurité de l'ONU, prévoyant le retrait des rebelles chiites et de leurs alliés, les militaires restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, des villes et territoires qu'ils ont conquis depuis l'an dernier.

Les participants à la réunion, dont les conseillers politiques du président Hadi, «ont approuvé la participation aux consultations destinées à appliquer la résolution 2216», précise le communiqué.

Ils demandent ainsi au médiateur onusien d'«oeuvrer pour obtenir un engagement public et clair des houthis et de Saleh à mettre en

oeuvre, sans conditions, la résolution 2216», ajoute le texte.

Ismaïl Ould Cheikh Ahmed a annoncé, jeudi, que le gouvernement en exil et les rebelles avaient accepté de participer à de nouvelles «négociations de paix», en vue d'«un cessez-le-feu et la reprise d'une transition politique pacifique».

Les discussions viseront aussi à «créer un cadre pour un accord sur un mécanisme permettant d'appliquer la résolution de l'ONU 2216», a-t-il ajouté dans un communiqué publié à New York après s'être

adressé par vidéoconférence depuis Riyad à une réunion à huis clos du Conseil de sécurité.

Elles se tiendront «la semaine prochaine dans la région», à une date et un lieu «qui seront annoncés dans les prochains jours», selon lui.

La capitale omanaise avait accueilli ces derniers mois des discussions entre le médiateur de l'ONU et des représentants de la rébellion. Les derniers pourparlers de paix en juin à Genève s'étaient soldés par un échec. Depuis lors, la coalition arabe conduite par l'Arabie

Saoudite, qui soutient le président Hadi, a intensifié sa campagne militaire contre les houthis, aggravant une situation humanitaire catastrophique.

Vendredi matin, de fortes explosions ont secoué le quartier Al-Hassaba, dans le nord de la capitale Sanaa, où un dépôt d'armes a été visé par deux raids aériens menés par la coalition, ont rapporté des témoins.

Le conflit au Yémen a fait près de 4 500 morts depuis mars, selon l'ONU.

AFP



Côte d'Ivoire

Manifestations contre la candidature du président Ouattara

Des heurts se sont produits, jeudi à Abidjan et dans plusieurs autres villes de Côte d'Ivoire, lors de manifestations contre la candidature du président Alassane Ouattara à l'élection présidentielle du 25 octobre, ont déclaré des habitants et témoins.



Le Conseil Constitutionnel ivoirien a dévoilé, mercredi, la liste définitive des dix candidats, autorisant notamment M. Ouattara à briguer un deuxième mandat face à une opposition morcelée. Le président sortant est le favori de ce

scrutin crucial pour la stabilisation du pays après la crise postélectorale qui a suivi sa victoire en 2010 sur son prédécesseur Laurent Gbagbo. Ce dernier attend dans une cellule de la Cour pénale internationale (CPI) l'ouverture de son procès le 10 novembre pour

crimes contre l'humanité en raison de son rôle présumé dans la crise de fin 2010-début 2011. Plus de 3.000 Ivoiriens étaient morts en cinq mois de violences causées par son refus de reconnaître sa défaite. Une partie de l'opposition favorable à l'ancien président et

qui conteste l'éligibilité de M. Ouattara avait appelé à des marches jeudi.

A Gagnoa, (230 km au nord-ouest d'Abidjan), la ville natale de M. Gbagbo, des jeunes ont érigé des barricades et brûlé des pneus sur la chaussée.

A Bonoua, (60 km à l'est d'Abidjan), ville d'origine de Simone Gbagbo, l'épouse de l'ancien président qui purge une peine de 20 ans de prison, des manifestants ont paralysé une partie de la ville. «Des jeunes Abouré (ethnie locale dont est issue Simone Gbagbo, majoritairement chrétiens) et des Dioula (ethnie musulmane du Nord) se sont affrontés à coups de pierres. La police est intervenue avec des gaz lacrymogènes. Il y a eu de nombreux blessés», a expliqué à l'AFP un habitant. Ces informations ont été confirmées par une source sécuritaire ayant requis l'anonymat.

A Yopougon, quartier populaire pro-Gbagbo de l'ouest d'Abidjan un bus et un mini-bus ont été incendiés et un autre caillassé, ont constaté des journalistes de l'AFP et des témoins.

Le ministre de l'Intérieur Hamed Bakayoko avait mis en garde lundi contre tout désordre, assurant que «les moyens (...) pour que ce scrutin soit sécurisé et apaisé» seraient «mis en place».

AFP

Rwanda

Une Commission chargée de réviser la Constitution pour permettre un 3^e mandat de Paul Kagame

Le Rwanda a désigné une commission de sept membres, essentiellement des juristes, chargée d'élaborer un projet de réforme de la Constitution devant notamment permettre au président Paul Kagame de briguer un 3^e mandat en 2017.

«Cette commission va étudier une révision de la Constitution de l'article 1 à l'article 203» – soit la totalité du texte – et va «élaborer un avant-projet de Constitution révisée», a expliqué jeudi à la presse le ministre rwandais de la Justice, Johnston Busingye.

Le 11 août, après trois semaines de «consultations populaires» à travers le pays, le Parlement rwandais avait donné son feu vert à une révision constitutionnelle devant permettre à M. Kagame de briguer un nouveau mandat.

L'article 101 de l'actuelle Constitution interdit d'«exercer plus de deux mandats présidentiels» et donc à M. Kagame, élu en 2003 et

réélu en 2010, de se représenter en 2017. M. Busingye a toutefois précisé que le projet de révision ne portait pas sur le seul article 101.

Quelque 3,7 millions de Rwandais ont signé les pétitions lancées à travers le pays pour demander un maintien au pouvoir de M. Kagame, 57 ans, homme fort du pays depuis que sa rébellion du FPR (Front patriotique rwandais), a chassé en juillet 1994 le régime extrémiste hutu et mis fin au génocide déclenché en avril précédent. Les massacres ont fait environ 800.000 morts essentiellement au sein de la minorité tutsi.

Cette démarche a été présentée par le pouvoir comme une pure initiative populaire, mais de nombreux observateurs y voient une manoeuvre orchestrée par les autorités, dans un pays régulièrement épinglé pour ses atteintes à la liberté d'expression et son peu d'ouverture politique. M. Kagame a affirmé qu'il

ne briguerait un troisième mandat que s'il était plébiscité par son peuple.

Pour être adoptée, la Constitution révisée doit être recueillie les trois-quarts des votes dans chacune des deux chambres du Parlement, toutes deux très largement dominées par le FPR et ses alliés. Elle devrait être ensuite soumise à référendum.

Mercredi, la Cour suprême du Rwanda s'est déclarée compétente pour statuer sur la requête du petit Parti démocratique vert, seule formation politique opposée à cette réforme, qui demande qu'elle soit jugée anticonstitutionnelle. Dans plusieurs pays de la région, notamment au Burundi, en République démocratique du Congo (RDC) et en Ouganda, les dirigeants sont accusés de vouloir contourner les règles pour se maintenir au pouvoir au-delà des limites constitutionnelles.

AFP

Présidentielle au Burkina Faso

14 candidats sans ex-ministres de Compaoré

Au Burkina Faso, la liste définitive des candidats pour la prochaine présidentielle est connue. 14 candidats sur les 22 du départ iront à la conquête du fauteuil abandonné par l'ancien président Blaise Compaoré. Le Conseil constitutionnel a invalidé les candidatures des anciens ministres du dernier gouvernement de Blaise Compaoré, en application du nouveau code électoral et suite aux

recours déposés contre leurs candidatures. Sur les quatorze candidats, il y a les habitués de la course à la présidentielle : Benewendé Sankara, le candidat des sankaristes et Ram Ouedraogo des écologistes du Burkina. Les anciens opposants à la modification de la Constitution : Ablassé Ouedraogo du Faso Autrement, Zephirin Diabré de l'Union pour le progrès et le changement, Roch Marc Christian Kaboré du

Mouvement du peuple pour le progrès, Saran Sereme du Parti pour le développement et le changement sont également sur la ligne de départ.

Les grands absents à ces élections sont tous issus de l'ancienne majorité présidentielle. Le général Djibrill Bassolé, ancien chef de la diplomatie burkinabè et le colonel Yacouba Ouedraogo, ex-ministre des sports. Ces deux anciens ministres sont tombés

sous le coup de l'article 135 du nouveau code électoral. Cet article exclut des prochaines élections tous ceux qui ont soutenu le projet de modification de la Constitution qui devait permettre à Blaise Compaoré de briguer un autre mandat. C'est la première fois, depuis le retour à l'ordre constitutionnel en 1991, qu'il y a autant de candidats à une présidentielle au Burkina Faso et sans Blaise Compaoré.

RFI

Niger

Plus de 1.000 éléments de Boko Haram détenus

Le Niger détient actuellement sur son territoire national «plus de 1.000 prisonniers du groupe terroriste Boko Haram», a fait savoir le ministre nigérien de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Massaoudou Hassoumi, cité par l'agence Chine Nouvelle.

Il a affirmé que les combats se poursuivent toujours dans le sud du pays, frontalier du Nigeria, pour éradiquer le groupe

M. Hassoumi a, par ailleurs, annoncé la préparation d'une réunion à l'Assemblée générale des Nations unies sur la question Boko Haram.

Depuis près de sept mois, le Niger, en même temps que le Tchad et le Cameroun, pays voisins du Nigeria, subissent des attaques à répétition du groupe Boko Haram, à partir de ses positions nigériennes, qui ont fait plusieurs centaines de victimes civiles et militaires.

Ces attaques ont été vite contenues par les Forces de défense et de sécurité (FDS) nigériennes avec l'appui de l'armée tchadienne.

Les autorités nigériennes ont annoncé plusieurs centaines de morts dans les rangs de Boko Haram. En outre, l'instauration depuis le 10 février dernier de l'état d'urgence dans la région de Diffa a permis aux forces de défense et de sécurité de mener convenablement leur mission de sécurisation de la région face aux attaques du groupe.

R. A.

RDC

Des réfugiés burundais veulent rester dans l'est du pays

«Mon espoir est perdu de retourner dans mon pays natal parce que c'est la quatrième fois que je fuis», raconte Célestin, Burundais de 24 ans qui s'est exilé dans l'est de la République démocratique du Congo pour échapper à la nouvelle crise qui mine son pays.

Célestin vit avec près de 7.500 réfugiés dans le camp de Lusenda, mis en place en juin dans la province troublée du Sud-Kivu et situé à quelques dizaines de kilomètres de la frontière avec le Burundi. Quelque 6.500 autres Burundais se sont installés dans des familles d'accueil de la région.

Entre 1993 et 2006, beaucoup d'entre eux avaient fui la guerre civile (300.000 morts) ayant opposé l'armée dominée par la minorité tutsi et la rébellion hutu CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie, Forces de défense de la démocratie) de l'actuel président Pierre Nkurunziza.

Cette fois, ils ont fui la crise qui a éclaté en avril avec la volonté marquée de M. Nkurunziza de briguer un troisième mandat, contre l'avis de l'opposition, qui jugeait sa démarche anticonstitutionnelle.

A Bujumbura, les manifestations dénonçant les ambitions du président sortant ont été réprimées dans le sang et celui-ci a finalement été réélu en juillet lors d'un scrutin jugé non crédible par la quasi-totalité de la communauté internationale.

Agence

Le « printemps arabe » et les médias maljournalisme, mensonges et mauvaise foi

«La propagande est à la démocratie ce que la violence est à la dictature» N. Chomsky

Par Ahmed Bensaada

Il est vrai que nous vivons à l'ère de la « société de l'information ». Jamais notre quotidien n'a autant été influencé par les flots de nouvelles drainées par ce que nous appelons, désormais, les technologies de l'information et de la communication (TIC). Journaux, télévisions, radios, téléphones mobiles, ordinateurs : tous charrient inlassablement un inextricable déluge d'informations. Internet, Tweeter, Facebook, Google, Youtube et autres créatures du cyberspace ont radicalement changé notre façon de communiquer et de nous informer. Tout est scruté, commenté, analysé et diffusé en temps réel.

Mais il reste cependant une constante qui n'a pas été affectée par cet essor technologique : le mensonge, la propagande et la manipulation médiatique sont toujours là, plus présents que jamais, tels ces virus informatiques de plus en plus sophistiqués, de sorte qu'ils sont constamment plus performants que les logiciels qui sont sensés nous en protéger. Les médiamensonges (terme si cher à Michel Collon) n'ont jamais autant proliféré, surtout en période de troubles comme celle que nous vivons actuellement.

Petit vade-mecum d'illustres médiamensonges

La propagande et la manipulation de l'opinion publique ne sont pas des techniques nouvelles. Elles s'articulent autour d'une médiacratie omnipotente qui ne laisse guère de place aux opinions différentes de la pensée unique véhiculée par les médias majeurs. Pire encore, dès qu'un point de vue diffère légèrement de ceux imposés par les « bien-pensants », il est systématiquement enfoui dans une boîte sur laquelle est mentionné : « Théories du complot ». L'histoire a montré que, dans de nombreux cas, c'est plutôt la pensée imposée qui est conspirationniste.

Un exemple typique de mensonge présenté comme réalité par les médias majeurs est celui connu sous le nom des « couveuses koweïtiennes », supercherie planétaire de haute voltige qui s'est déroulé en 1990, lors de la première guerre du Golfe. Je me rappelle avoir été ému et choqué par une jeune koweïtienne en pleurs, nommée Nayirah, témoignant devant une commission du Congrès des États-Unis. Elle affirmait, entre autres, avoir vu de ses propres yeux, dans un hôpital koweïtien, des soldats irakiens retirer des bébés des couveuses et les laisser mourir sur le sol. Ce témoignage, retransmis dans le monde entier, a eu un impact considérable sur l'opinion publique et a contribué à créer un soutien indéfectible à cette guerre.

Il s'avéra par la suite que la demoiselle en question était en fait la propre fille de l'ambassadeur du Koweït à Washington et que toute cette comédie a été orchestrée par la compagnie américaine de relations publiques Hill & Knowlton pour la rondelette somme de 10 millions de dollars. La vérité sur cette affaire ne fut connue qu'après la fin de la guerre. J'avais pensé, à l'époque, que cette Nayirah serait promise à un brillant avenir de comédienne, tellement la théâtralité de son intervention était comparable à celle des meilleurs acteurs d'Hollywood ou de Broadway.



D'autres manipulations médiatiques de cette envergure peuvent être mentionnées. Citons, par exemple, l'affaire dite des « charniers de Timisoara » qui s'est déroulée lors de la chute du régime Ceausescu, en décembre 1989, juste avant Noël pour accentuer l'horreur. Les médias occidentaux, en particulier français, ont montré, images à l'appui, les cadavres de victimes de la Securitate. On parla alors de 4630 morts dans une seule fosse commune à Timisoara. On exposa des cadavres devant les caméras dont celui d'un bébé posé sur le corps d'une femme sans vie. La monstruosité d'un régime sanglant qui trucidait ses propres enfants dévoilée au grand jour ! Le monde entier fut horrifié.

Il s'avéra, par la suite, que les cadavres étaient ceux de morts déterrés du cimetière des pauvres, que le bébé avait été victime de la mort subite du nourrisson et que la femme sur laquelle il gisait n'était pas sa mère, mais une personne morte d'une cirrhose du foie quelques semaines auparavant. La nécrophilie télévisuelle dans toute sa splendeur comme l'a si bien nommée Ignacio Ramonet.

D'autres exemples peuvent être cités mais la liste risque d'être longue. Souvenons-nous de la saga des armes de destruction massive imaginaires de Saddam Hussein qui ont été à l'origine de l'invasion de l'Irak ou du génocide fictif des Kosovars albanais (500 000 morts !) qui a justifié l'intervention de l'OTAN dans la guerre du Kosovo.

Cas du « printemps arabe »

Les récentes révoltes qui ont ébranlé la rue arabe ne sont pas exemptes de propagandes, mensonges et autres manipulations médiatiques, loin s'en faut. En effet, comme dans tous les bouleversements politiques sérieux, les médias majeurs y ont mis leur grain de sel. En plus, dans ce cas précis, il faut aussi tenir compte des médias sociaux et de la blogosphère qui ont été de la partie.

À mon sens, le médiamensonge commun aux révoltes « printemps arabe » est celui de la spontanéité des soulèvements populaires. De nombreux documents montrent qu'il n'en est rien et que dans la plupart des pays arabes, les cyberactivistes ont été i) identifiés, ii) mis en réseau entre eux et avec des experts des nouvelles technologies et iii) formés par des organismes occidentaux « d'exportation de la démocra-

tie », en particulier américains. Cette méconnaissance de la réalité relève autant d'un maljournalisme patent que d'un mensonge par omission pour d'autres.

En Tunisie, le symbole de la « révolution du Jasmin » a été rapidement déboulonné, quelques mois à peine après la fuite du président Ben Ali. Présenté comme un universitaire sans emploi, travaillant comme vendeur ambulancier, Mohammed Bouazizi s'est immolé par le feu devant le siège du gouverneur, geste qui a mis le feu aux poudres en Tunisie. Son spectaculaire suicide a été expliqué par le fait qu'une policière municipale, Fayda Hamdi, lui aurait, non seulement confisqué sa balance, mais aussi administré une giflette, geste encore plus intolérable, car venant d'une femme.

L'enquête a montré que Mohammed Bouazizi n'était pas un universitaire, qu'il avait insulté Fayda Hamdi après qu'elle lui ait confisqué sa balance et, surtout, que la giflette était une pure invention. Autre précision troublante : le propre frère de la policière, militant syndicaliste, a participé à créer la légende autour de l'icône de la « révolution » Mohammed Bouazizi, légende à laquelle il est difficile d'être insensible et qui a fait les choux gras d'une presse qui se repaît de ce genre d'histoires.

A Gay Girl in Damascus est le blog d'une jeune Syrienne homosexuelle se nommant Amina Abdallah Arraf. Opposante « en ligne » du président Bachar Al-Assad, ses écrits ont été suivis pendant plusieurs mois par des milliers de personnes à travers le monde et ses témoignages ont régulièrement été relayés dans la presse mondiale. Des médias majeurs comme CNN ou *The Guardian* lui ont consacré des reportages sans jamais la rencontrer. En juin dernier, la nouvelle tombe. Amina n'existe pas : le blog est la création d'un certain Tom MacMaster, étudiant américain habitant en Écosse.

Le maljournalisme, la propagande et « la circulation circulaire de l'information » ont été d'usage en Libye. En mars dernier, tous les médias majeurs ont repris en boucle une information selon laquelle les forces loyalistes de Kadhafi auraient fait pas moins de 6 000 morts dans les populations civiles. Ce nombre a été à l'origine de la justification de la résolution 1973 et, ensuite, de l'intervention de l'OTAN en Libye. Pourtant, un rapport d'Amnesty International montre que ce nombre ainsi que tous ceux avancés par le

CNT sont largement exagérés : « S'il ne fait aucun doute, donc, que les forces loyalistes ont bien commis des crimes, le bilan de ces crimes semble avoir été surestimé, selon Amnesty. «Le nombre de morts a été grandement exagéré. On parlait de 2 000 morts à Benghazi. Or la répression a fait dans cette ville de 100 à 110 morts et à Al-Baïda une soixantaine».

Concernant les accusations de viols et la présence de mercenaires, l'observatrice d'Amnesty International note : «Il y a eu beaucoup d'informations qui ont circulé mais dont on n'a aucune preuve aujourd'hui. On a parlé par exemple de viols systématiques par les loyalistes, mais on n'a jamais rencontré un seul témoignage direct, ni nous ni d'autres organisations. Et bien sûr il y a l'histoire des mercenaires», précise-t-elle. «On en a beaucoup parlé mais on n'a aucune preuve de cela. Quand j'ai quitté la Libye la semaine dernière, entre Benghazi et Misrata, il y avait 9 prisonniers étrangers sur environ 350 prisonniers et a priori il s'agissait de simples travailleurs immigrés ».

La couverture télévisuelle des situations libyenne et syrienne pose des problèmes flagrants d'éthique journalistique. En effet, en Libye, les images ne relatent que les faits d'armes des rebelles alors que les militaires pro-Kadhafi sont absents des écrans. D'autre part, les milliers de bombardements des forces de l'OTAN ne sont que rarement filmés donnant l'impression d'une guerre « chirurgicale » sans aucune bavure. En Syrie, les images véhiculées par les médias majeurs tendent à ne présenter que les méfaits des forces gouvernementales. Jamais les exactions des « révoltés » ne sont mises de l'avant alors que, sur ce sujet, des témoignages dignes de confiance ont été publiés dans les médias alternatifs et de nombreuses vidéos ont été mises en ligne.

À propos de l'OTAN, nous avons récemment appris qu'en plus de son engagement militaire dans le conflit libyen, voilà qu'elle s'est mise à réaliser et distribuer gratuitement des vidéos d'une Libye pacifiée, merveilleuse et où il fait bon vivre. De la pure propagande : « il suffit de demander les séquences vidéos auprès du service presse de l'OTAN ou de télécharger directement sur des sites relais professionnels destinés aux journalistes et documentalistes. Des images a priori neutres, sans présence de militaire ou de porte-parole de l'OTAN Le système est pratique. Les rédactions accèdent à des contenus gratuits et parfaitement formatés pour la diffusion sans devoir dépêcher de reporters sur place et financer leurs déplacements. Et l'OTAN distille discrètement sa communication au détour d'images bien choisies ».

Dans cette large entreprise de mensonges et de manipulations des médias, l'Algérie a eu sa part. Dans le dossier libyen, par exemple, elle a été accusée par le CNT d'avoir envoyé des mercenaires se battre aux côtés des forces loyalistes de Kadhafi. Cette « croustillante » nouvelle a fait le tour des médias du monde entier, non sans susciter réactions enflammées et discussions byzantines. Pourtant, cette accusation a été battue en brèche par Amnesty International, organisme qui n'a pas de sympathie particulière pour l'Algérie.

Bien qu'il soit récent, force est de constater que le « printemps arabe » se révèle déjà truffé de manipulations, de propagande et de mensonges. Et ce n'est probablement que la pointe de l'iceberg.

S'il est vrai que nous vivons à l'ère de la « société de l'information », il faut se rendre à l'évidence que nous vivons aussi dans celle, plus sournoise, de la désinformation.

Europe:

La vague de migrants grossit encore, les Européens étalent leurs divisions

Les Européens ont étalé jeudi leurs divisions sur la crise des migrants, plusieurs pays s'opposant frontalement à la politique prônée par Berlin pour accueillir avec «générosité» la vague de réfugiés qui continue de grossir sur les routes d'Europe.

Au lendemain d'un appel vibrant du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker à l'«audace» et à «l'humanité» des membres de l'UE, les signes de tension se sont au contraire multipliés, en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie, mais aussi au Danemark, en Autriche et en Macédoine. D'autant que le flot ininterrompu de réfugiés, souvent partis de Syrie ou d'Irak, est loin de se tarir.

Quelque 22 500 nouveaux arrivants, dont un très grand nombre de Syriens ayant traversé la mer à partir de la Turquie, ont ainsi été enregistrés depuis lundi soir sur l'île grecque de Lesbos, en mer Egée, tandis qu'un nombre record de passages a été signalé jeudi entre la Serbie et la Hongrie, ainsi qu'à la frontière avec l'Autriche.

Celle-ci a dû suspendre sine die ses liaisons ferroviaires avec la Hongrie en raison de la «congestion massive» de son réseau face à l'afflux de migrants désireux de se rendre en Allemagne. La politique de Budapest, qui s'apprête à déployer l'armée pour fermer hermétiquement sa frontière avec la Serbie, pousse les candidats à l'exil à accélérer leur marche à travers les Balkans de peur qu'il ne soit bientôt trop tard.

Dans le secteur de Röszke, principal point de passage entre les deux pays, des cars affrétés par les autorités hongroises embarquent les réfugiés par centaines pour les conduire dans des camps de premier accueil.



«C'est Bachar (al-Assad, le président syrien, ndr) qui devrait être là à notre place, tout est de sa faute», expliquait un groupe de jeunes Syriens emmitouffés dans des couvertures.

Un mur à la frontière macédonienne ?

Des prisonniers hongrois ont été réquisitionnés pour achever au plus vite la construction d'une clôture de barbelés destinée à endiguer le flux que le gouvernement veut stopper net le 15 septembre.

En revanche, la Hongrie a annoncé qu'elle renonçait à mettre en place à sa frontière les «zones de transit» destinées à accueillir tous les migrants le temps d'un examen accéléré de leur dossier. Il s'agissait pourtant de l'une des mesures phares qui devaient entrer en vigueur le 15 septembre dans le cadre d'une nouvelle législation contre les migrants. Dans son refus de la politique d'accueil souhaitée par Angela Merkel, à laquelle la France s'est finalement ralliée, la Hongrie a été rejointe par plusieurs pays voisins. Le président roumain Klaus Iohannis s'est ainsi publiquement opposé au système de quotas proposé par M. Juncker pour

répartir dès la semaine prochaine 160 000 réfugiés déjà présents sur le sol européen. «Nous ne considérons pas que c'est une solution ou que c'est opportun de parler de quotas obligatoires, calculés de manière très bureaucratique», a-t-il prévenu.

Le Premier ministre slovaque Robert Fico est du même avis : «Lorsque l'Allemagne ou la France disent quelque chose, nous ne devons pas nous prosterner et répéter la même chose», a-t-il dit.

Quant à la Macédoine, elle envisage de suivre l'exemple de la Hongrie et pense ériger une clôture à sa frontière pour tenter d'endiguer le flot des migrants en transit, principalement en provenance de Grèce. «Nous aussi allons avoir besoin d'une barrière physique pour limiter les franchissements illégaux de la frontière (...) Soit des soldats, soit une clôture, soit une combinaison des deux», a déclaré le chef de la diplomatie macédonienne, Nikola Poposki.

A cet égard, la situation est fragile et risque de dégénérer en cas d'afflux important de réfugiés à la frontière gréco-macédonienne, où des migrants épuisés et irascibles

étaient jeudi sur le point de se battre entre eux sous le regard de policiers débordés, a constaté l'AFP.

Signe de la tension grandissante avec Berlin, une rencontre est prévue vendredi à Prague entre les chefs de la diplomatie des pays du groupe de Visegrad (Pologne, République tchèque, Slovaquie et Hongrie) et leurs homologues allemand et luxembourgeois, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE. Mais ils ne sont pas les seuls à manifester leur désaccord : le Danemark essaye de freiner, en bloquant des trains, l'arrivée de nouveaux migrants en transit vers la Suède... où les réfugiés sont en revanche les bienvenus. Et Stockholm a annoncé jeudi l'octroi de dotations supplémentaires aux collectivités pour aider à l'intégration de ces réfugiés.

«Une goutte d'eau dans la mer»

L'Irlande a, elle aussi, manifesté sa solidarité en acceptant de recevoir 2 900 réfugiés, alors qu'elle dispose d'une clause d'exemption sur ce dossier. Hors du continent européen, Barack Obama souhaite que les Etats-Unis, montrés du doigt pour leur manque de réactivité face à la crise migratoire déclenchée par le conflit en Syrie, se préparent à accueillir 10 000 réfugiés syriens pendant l'année à venir. Les députés européens ont approuvé, quant à eux, à une large majorité les mesures d'urgence proposées la veille par Jean-Claude Juncker et dénoncé dans une résolution un «manque de solidarité regrettable des gouvernements envers les demandeurs d'asile».

Fer de lance d'une politique d'accueil très large, l'Allemagne a annoncé avoir enregistré 450 000 nouveaux réfugiés depuis le début de l'année, dont 37 000 pour la seule première semaine de septembre. «Cela montre franchement que la répartition de 160 000 réfugiés en Europe n'est qu'un premier pas si l'on veut rester cordial. On peut aussi dire une goutte d'eau dans la mer», a insisté le vice-chancelier Sigmar Gabriel. L'Allemagne s'attend à accueillir 800 000 demandeurs d'asile en 2015, soit quatre fois plus que l'année précédente.

AFP

Etats-Unis:

Obama ordonne l'accueil de 10 000 réfugiés syriens



■ Montrés du doigt pour leur manque de réactivité face à la crise migratoire déclenchée par le conflit en Syrie, les Etats-Unis ont annoncé jeudi qu'ils allaient accueillir 10 000 réfugiés, un chiffre qui ne devrait cependant pas suffire à faire taire les critiques. «Face à la crise des réfugiés syriens, le président Barack Obama a ordonné de monter en puissance», a expliqué son porte-parole, Josh Earnest, évoquant l'arrivée d'au moins 10 000 réfugiés syriens d'ici septembre 2016. Depuis le déclenchement de la guerre civile au prin-

temps 2011, les Etats-Unis ont accueilli quelque 1 800 Syriens, selon l'exécutif. Pour la fin de l'exercice fiscal 2016, le département d'Etat avait initialement évoqué à chiffre allant de 5 000 à 8 000. Contraste saisissant: à lui seul, le Québec s'est engagé à en recevoir 3 650 d'ici décembre.

Depuis plusieurs jours, des voix se sont fait entendre dans les milieux diplomatiques et humanitaires pour critiquer la passivité de la première puissance mondiale, qui a une tradition historique d'accueil des réfugiés. Le Haut-

commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a recommandé auprès des autorités américaines quelque 17 000 dossiers de Syriens pour qu'ils soient éventuellement réinstallés aux Etats-Unis. La crainte de l'arrivée de jihadistes ultra-radicaux par ce biais occupe une place centrale dans le débat politique américain.

L'élu républicain Michael McCaul, président de la Commission sur la sécurité nationale, a dénoncé jeudi en termes très vifs la décision présidentielle, lui demandant de consulter le Congrès au plus vite.

«Nous savons que l'organisation de l'Etat islamique (EI) veut utiliser la route des réfugiés pour envoyer des agents à l'ouest», a-t-il lancé. «Cela nous brise le cur de voir des Syriens innocents fuir la violence dans leur pays (...) mais la meilleure façon de résoudre cette crise se trouve à la source», a-t-il ajouté, réclament une «véritable stratégie» pour vaincre l'EI et s'assurer que Bachar al-Assad quitte le pouvoir.

Manque de «leadership»

La Maison-Blanche assure de son côté que la sécurité du territoire américain est sa «priorité numéro un». «Nous devons être sûrs que nous comprenons qui vient ici (...) parce qu'il y a un risque», a expliqué le directeur du FBI, James Comey. «Je peux vous assurer que les réfugiés passent par un processus de sécurité le plus robuste qui soit», a aussi souligné Josh Earnest, évoquant les contrôles effectués par le Centre national de lutte contre le terrorisme et le FBI ou encore les entretiens

individuels auxquels ils doivent se soumettre. Le processus prend, en moyenne, entre 12 et 18 mois, a-t-il souligné. La lourdeur du processus administratif est régulièrement dénoncée par les organisations de défense des droits de l'homme.

Sur le plan diplomatique, le secrétaire d'Etat John Kerry multiplie depuis des semaines les consultations avec la Russie et l'Arabie saoudite afin de trouver une porte de sortie politique au conflit syrien qui a fait au moins 240 000 morts depuis mars 2011. L'ONG Human Rights First a exprimé sa déception, dénonçant l'absence de «leadership» des Etats-Unis sur ce dossier. «Si cette administration veut être prise au sérieux par la communauté internationale, elle devrait démontrer sa détermination en engageant un effort majeur qui offrirait une protection à au moins 100 000 Syriens l'année prochaine», a-t-elle estimé.

«Le bilan des Etats-Unis lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins humanitaires des personnes déplacées est solide», a martelé Josh Earnest, placé sur la défensive sur ce thème depuis plusieurs jours lors de son briefing quotidien. «Personne ne traîne les pieds (...) Aucun pays n'accueille plus de réfugiés venus du monde entier que les Etats-Unis», a ajouté en écho John Kirby, porte-parole du département d'Etat. Toutes nationalités confondues dans le monde, les autorités américaines affirment que 70 000 personnes trouvent refuge, légalement, chaque année sur leur sol. Plus de quatre millions de Syriens ont fui leur pays depuis 2011.

AFP

Inondations au Japon

Les secours s'activent, 25 disparus à Joso

Les secours s'activaient vendredi à Joso, ville de l'est du Japon où l'on déplore 25 disparus et des centaines de personnes bloquées depuis jeudi après le débordement soudain d'une rivière en furie.

Un autre cours d'eau a aussi envahi vendredi matin une cité plus au nord à la suite de pluies diluviennes, qui ont fait au moins trois morts dans l'Archipel. Quelque 5 800 soldats, policiers et pompiers ont été dépêchés dans les zones inondées, a expliqué le porte-parole du gouvernement vendredi, alors que 500 sauveteurs ont continué à oeuvrer toute la nuit, selon la chaîne de télévision publique NHK.

A Joso, le ballet des hélicoptères des pompiers, des gendarmes, de l'armée et des télévisions a repris au-dessus de la rivière Kinugawa, qui est sortie de son lit, lâchant une déferlante sur une partie de l'agglomération de 65 000 habitants située à une soixantaine de kilomètres au nord de Tokyo.

Quelque 25 personnes étaient portées disparues vendredi à la mi-journée, dont un enfant de 8 ans selon la chaîne NHK, et sept autres ont été blessées d'après un fonctionnaire de la préfecture d'Ibaraki, Hiroaki Tachi.

«Nous faisons de notre mieux pour sauver les personnes, et continuons de demander à nos administrés de rester vigilants», a ajouté ce responsable interrogé par l'AFP. Par ailleurs, vendredi matin, une autre rivière a débordé à Osaki, dans la préfecture de Miyagi, sur tout un quartier où un ordre d'évacuation a été émis pour les 1 000 habitants, d'après un responsable local.

Les télévisions ont montré des images de Joso et Osaki sous les eaux, qui montent parfois jusqu'au premier étage des pavillons de bois. Sur d'autres plans, des résidents désolés marchaient dans 50 centimètres d'eau dans les rues des localités sinistrées.

Plus de 100 000 personnes de la région ont reçu l'ordre d'évacuer leur maison alors que la pluie, qui a cessé à Tokyo plus au sud, devait encore tomber violemment sur la région du



Tohoku (nord-est) vendredi, selon les prévisions de l'Agence nationale de météorologie.

Des alertes de niveau maximum restent en vigueur sur ces régions qui avaient déjà terriblement souffert du tsunami meurtrier du 11 mars 2011.

Pour éviter de faire encourir des risques à ses ouvriers de la région, le constructeur d'automobiles Toyota a suspendu la production dans trois usines des préfectures sinistrées de Miyagi et Iwate plus au nord.

Le passage de plusieurs typhons a entraîné de très fortes précipitations sur une large partie de l'archipel depuis une semaine.

La perturbation cyclonique appelée Kilo est cette fois responsable des violentes précipitations qui s'abattent sur le Tohoku (nord-est) ce vendredi.

Kilo se déplace actuellement au-dessus du Pacifique à l'est du Japon, en direction du nord, selon l'Agence nationale de météorologie.

AFP

Pakistan

Le médecin qui a aidé à trouver Ben Laden toujours en prison

Par RFI

■ Au Pakistan, le médecin qui avait aidé la CIA à débusquer Ben Laden est toujours en prison. A l'époque, il n'avait pas été arrêté puis condamné pour l'aide qu'il avait apportée aux Américains, mais pour des «liens présumés avec un groupe islamiste». Depuis, le docteur Shakeel Afridi a fait appel, mais selon son avocat les autorités pakistanaises bloquent délibérément le dossier.

C'est en menant une fausse campagne de vaccination que le docteur Shakeel Afridi avait, en 2011, localisé pour la CIA Oussama Ben Laden dans le nord du Pakistan. Le chef d'al Qaeda avait ensuite été tué par un commando américain, à la grande fureur d'Islamabad, mortifiée que le reste du monde constate qu'elle avait, volontairement ou pas, hébergé Ben Laden sur son sol pendant des années.

C'est dans ces circonstances que le docteur Shakeel Afridi était peu après arrêté et condamné à 33 ans de prison pour «liens présumés avec un groupe islamiste».

Plusieurs parlementaires américains avaient alors appelé Washington à réduire son aide civile et militaire au Pakistan s'il n'était pas libéré. L'an dernier, sa peine était réduite de 10 ans et au mois de mars, il faisait appel, réclamant une libération sous caution et un nouveau procès.

Mais ce jeudi 10 septembre, son avocat a révélé que pour le moment, malgré déjà 16 audiences, aucune procédure n'a été lancée, car l'administration régionale n'a toujours pas transmis le dossier au tribunal. Selon l'avocat, soit l'administration de Khyber a perdu le dossier, soit elle fait traîner les choses pour laisser croupir le Dr Afridi en prison.

De son côté, l'administration parle aujourd'hui de «complications juridiques» et promet de transmettre les documents dès que possible. En attendant, le juge a fixé la nouvelle audience au mois prochain. Ce sera la 17^{ème}.

Primaires américaines

Hillary Clinton chute dans les sondages

■ Les différents sondages confirment, à moins de cinq mois du début des primaires présidentielles américaines, le désamour des américains vis-à-vis de la démocrate Hillary Clinton qui poursuit sa chute dans les sondages d'opinion, au moment où le milliardaire Donald Trump consolide sa première place auprès des républicains, selon les résultats des enquêtes parues jeudi.

Homme d'affaires et magnat de l'immobilier, Donald Trump, dont la première place est incontestable face aux 16 autres candidats déclarés, recueille 32% des intentions de vote dans un nouveau sondage CNN. Son avance, un nouveau record, est largement supérieur à la marge d'erreur du sondage (4,5 points), selon les spécialistes.

Chez les démocrates, la chute de Hillary Clinton se confirme dans un nouveau sondage établi spécifiquement dans l'Iowa, dans le centre des Etats-Unis. Les électeurs de ce petit Etat rural auront le privilège traditionnel d'ouvrir le bal des primaires, le 1^{er} février 2016. En 2008, Hillary Clinton y avait été battue par Barack Obama, dopant ainsi la candidature du sénateur.

Par ailleurs, un nouveau sondage Quinpiac paru jeudi affirme que le sénateur indépendant et «socialiste démocrate» Bernie Sanders, 74 ans, fait jeu égal avec l'ex-secrétaire d'Etat de 67 ans dans l'Iowa, avec 41% des intentions de vote contre 40% (3,4 points de marge d'erreur).

Bernie Sanders fait campagne à gauche toute, prenant exemple sur les politiques sociales européennes.

Il n'est pas membre du parti démocrate mais siège au Sénat avec le groupe démocrate, et est libre de s'inscrire aux primaires du parti.

R. I.

Corée du Sud

12 ans de réclusion pour l'agresseur de l'ambassadeur des Etats-Unis

Un militant nationaliste a été condamné vendredi à 12 ans de réclusion criminelle pour avoir blessé à l'arme blanche l'ambassadeur des Etats-Unis à Séoul, une attaque qui avait valu à la victime 80 points de suture au visage.

Kim Ki-Jong, 56 ans, était poursuivi pour tentative de meurtre après l'agression commise en mars dernier contre Mark Lippert à Séoul lors d'un petit-déjeuner officiel.

Le parquet avait requis 15 ans de réclusion à son encontre.

Le tribunal a relevé que l'accusé n'avait montré «aucun signe de repentir» et avait «tenté de justifier son acte pendant toute la durée du procès».

Cette agression contre un émissaire du plus important allié de la Corée du Sud, tant au point de vue militaire que diplomatique, ainsi que les images dramatiques du visage ensanglanté de l'ambassadeur, avaient fortement choqué en Corée du Sud.

Si les débats politiques y sont souvent passionnés, la violence est rare. Un sentiment de honte est également

apparu, l'opinion se demandant comment un homme connu pour des actes de violences à l'encontre de représentants étrangers avait pu commettre son attaque.

Kim Ki-Jong considéré en Corée du Sud comme un franc-tireur nationaliste avait été condamné en 2010 à deux ans de prison avec sursis pour avoir lancé une pierre contre l'ambassadeur du Japon à Séoul.

Il avait expliqué aux enquêteurs que l'ambassadeur était une cible «symbolique» et qu'il entendait protester contre les exercices militaires conjoints menés régulièrement par la Corée du Sud et les Etats-Unis. Ces exercices conjoints de manquent jamais de raviver les tensions entre la Corée du Sud et la Corée du Nord, qui les considèrent comme la répétition générale de l'invasion de son territoire. L'accusé a expliqué qu'ils étaient à l'origine du blocage du dialogue Nord/Sud. Tout en reconnaissant l'attaque, il avait démenti avec constance avoir eu l'intention de tuer.

Kim a été relaxé de l'accusation de violation de la loi sur «la sécurité nationale» dont on l'avait accusé pour avoir fait l'éloge de la Corée du Nord.

Cette loi est entrée en vigueur en 1948 pour tenter de protéger la jeune Corée du Sud des tentatives d'infiltration venues du Nord communiste. Elle interdit toute promotion écrite ou orale de l'idéologie de Corée du Nord.

Le suspect s'est rendu en Corée du Nord à sept reprises et avait tenté d'ériger à Séoul un mémorial à la gloire de Kim Jong-Il après le décès du dirigeant nord-coréen en 2011.

La Corée du Nord a toujours démenti avoir joué le moindre rôle dans l'agression contre l'ambassadeur. Les accusations en ce sens font partie d'une campagne de diffamation «hargneuse», a dit Pyongyang, même si l'agence officielle KCNA a jugé que l'attaque représentait «une punition juste» pour le refus de Washington de mettre un terme aux exercices militaires conjoints.

AFP

Théâtre régional de Tizi Ouzou

Lancement d'un stage de marionnettes

Un stage de marionnette a été lancé par le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou au profit de 25 stagiaires issus d'associations activant dans le domaine du 4^{ème} art, a-t-on appris des organisateurs.



Ce stage, qui entre dans le cadre du cycle de formation initié, depuis sa création, par le théâtre de Tizi Ouzou, se déroulera du 9 au 15 septembre courant et portera sur les trois aspects de la marionnette qui sont la conception et la réalisation des marionnettes, l'assemblage et l'habillage et la manipulation, a indiqué, à l'APS, son encadreur, le marionnettiste, Ahmed Ghermoul.

Cette formation sera clôturée par la présentation d'un spec-

tacle de marionnettes qui sera monté par les stagiaires a indiqué M. Ghermoul, qui a déjà encadré plusieurs stages de formations au profit de théâtres régionaux dont ceux d'Oran, Annaba, Batna et Saïda et des Maisons de la culture. Il a, par ailleurs, exprimé sa disposition à former bénévolement les jeunes qui veulent apprendre cette forme de théâtre pour faire partager sa passion pour la marionnette.

M. Ghermoul qui a présenté en 2011, à Tizi Ouzou, un spec-

tacle de marionnettes, *El Djazira el Maikouda* (l'île perdue), écrit par sa fille Hamida, a estimé que cette branche de théâtre peut être développée dans la wilaya de Tizi Ouzou où «il y a de la créativité», a-t-il relevé.

Pour sa part, le nouveau directeur du Théâtre régional de Tizi Ouzou, Farid Mahiout, a souligné, lors du lancement de ce stage, l'intérêt «important» qu'accorde l'établissement qu'il dirige à la formation théâtrale. Il a rappelé, à cet effet, l'organisa-

tion de stages en machinerie, scénographie, chorégraphie, mise en scène, et dramaturgie, entre autres, au profit de jeunes activant dans des associations, coopératives et troupes théâtrales.

Côté production, M. Mahiout a saisi l'occasion pour annoncer que le Théâtre Kateb-Yacine prépare une pièce théâtrale intitulée *Massinissa et Sophonisbe* en tamazight, et qui sera présentée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe». **R. N.**

100 ans après sa composition en Russie

Une œuvre perdue de Stravinsky retrouvée

Une importante oeuvre de jeunesse du compositeur russe, Igor Stravinsky, considérée comme perdue pendant plus d'un siècle, a été retrouvée par hasard parmi de vieux manuscrits au Conservatoire de Saint Pétersbourg, a annoncé, mercredi cet établissement.

«*Le Chant funèbre* composé en 1908 par Stravinsky qui considérait cette oeuvre comme l'une de ses meilleures compositions de jeunesse et dont il regrettrait la disparition, a été miraculeusement retrouvée dans notre bibliothèque à l'occasion d'un déménagement», a expliqué à la presse, Natalia Braguinskaïa, musicologue et spécialiste de

Stravinsky.

Cette pièce perdue de 12 minutes a été découverte de manière fortuite par une bibliothécaire qui organisait le déménagement des archives du Conservatoire. Elle a remarqué que le nom d'Igor Stravinsky figurait sur l'un des cahiers de musique parmi toutes les piles de manuscrits non catalogués.

Le Chant funèbre a été réalisé à la mémoire du compositeur russe, Nikolai Rimski-Korsakov, auprès duquel Stravinsky suivait des cours. Cette pièce n'a été jouée qu'une seule fois, en janvier 1909, au conservatoire de l'ancienne capitale impériale.

Composée avant *L'Oiseau de feu*, le ballet

qui le rendit célèbre à Paris, en juin 1910», explique Mme Braguinskaïa, *Le Chant funèbre* était une pièce considérée comme détruite ou disparue après la révolution bolchévique de 1917 et la guerre civile qui la suivit.

Igor Stravinsky est considéré comme l'un des compositeurs et chefs d'orchestre les plus influents du XX^e siècle.

Il accéda à la renommée internationale avec trois ballets de Sergueï Diaghilev dont il composa la musique : *L'Oiseau de feu* (1910), *Petrouchka* (1911) et son oeuvre la plus connue, *Le Sacre du printemps* (1913). **R. N.**

Festival international du film de femmes de Salé

Deux documentaires algériens en compétition

Les documentaires algériens *10949 femmes* de Nassima Guessoum et *Bakhta et ses filles* de Alima Arouali seront en compétition au 9^e Festival international du film de femmes de Salé (nord du Maroc), prévu du 23 septembre au 3 octobre, ont annoncé les organisateurs.

Les deux oeuvres disputeront avec trois autres films du Liban (*Queens of Syria*), de France (Aux marches du palais) et de

Belgique (*L'Homme qui répare les femmes*), le Prix du film documentaire dans la catégorie long métrage. Réalisé en 2014, *10949 femmes* rend hommage aux combattantes de la guerre de Libération à travers le portrait de Nassima Hablal, une des premières militantes du mouvement national.

Le documentaire avait participé dans plusieurs manifestations internationales en 2015, notamment le Festival du film oriental de

Genève (Suisse), le Festival Flying broom (Turquie) et le Festival Ecrans noirs (Cameroun).

Bakhta et ses filles, réalisé en 2013, relate la résistance d'une mère et de ses cinq filles pour trouver leur place de femmes libres dans la société française, après avoir quitté l'Algérie. 12 films de Grèce, d'Egypte, d'Italie, du Brésil, de Turquie et d'Iran, entre autres, seront en lice pour décrocher le Grand prix du festi-

val, le prix du jury ainsi que les prix d'interprétation féminine et masculine.

Parallèlement à la compétition officielle, des ateliers d'écriture cinématographique et des rencontres-débats avec les réalisateurs sont également au programme de ce rendez-vous. Organisé depuis 2004 par une association locale, ce festival a pour objectif de mettre en exergue l'apport des femmes dans le cinéma. **R. I.**

Un succès pour le cinéma algérien selon Mihoubi Distinction de deux réalisateurs algériens au festival d'Alexandrie

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué que la distinction des deux jeunes réalisateurs algériens, Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui, lors du 31^e Festival du film méditerranéen d'Alexandrie, était un succès pour le cinéma algérien lui permettant de reconquérir sa place. Dans un communiqué publié jeudi par le ministère, M. Mihoubi a estimé que la distinction de la fiction *Le puits* et du documentaire *Akher Kalam* (Les dernières paroles) des réalisateurs algériens, Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui, constituait «un succès pour le cinéma algérien», rappelant que l'Etat oeuvrait «à relancer et à développer le 7^{ème} art à travers la prise en charge des différents chaînons de la production cinématographique». Pour le ministre, «la distinction de deux jeunes réalisateurs de la nouvelle génération avec deux oeuvres engagées, dans un festival aussi prestigieux, reflète le talent que recèle la scène artistique nationale et devant permettre au 7^{ème} art algérien de reconquérir sa place».

M. Mihoubi s'est dit fier de cette distinction méritée.

La fiction *Le puits* et le documentaire *Akher Kalam*, des réalisateurs algériens Lotfi Bouchouchi et Mohamed Zaoui ont remporté mardi soir les Prix du meilleur film et du meilleur documentaire arabes au 31^e Festival du film méditerranéen d'Alexandrie (Egypte, 2-8 septembre), l'un des plus prestigieux festivals du cinéma dans le Monde arabe. **R. C.**

Pour des raisons organisationnelles

La 2^{ème} édition du Festival d'Oran du film court différée

La 2^{ème} édition du Festival d'Oran du film court incitant au bénévolat (Fofib 2015), initialement prévue pour septembre courant, a été différée pour des raisons organisationnelles au 23 octobre prochain, a-t-on appris jeudi du groupe initiateur Algériens optimistes.

«La 2^{ème} édition de cet événement culturel a été reportée à la date indiquée à la demande de nombreux jeunes candidats sollicitant un délai supplémentaire pour l'achèvement de leurs oeuvres», a précisé à l'APS, Réda Hadj Sahraoui, membre du groupe initiateur. «L'ajournement est dû principalement à la coïncidence de la première échéance avec la rentrée scolaire et universitaire et d'autres activités majeures comme la mobilisation citoyenne en faveur de la candidature de la ville d'Oran pour l'accueil des Jeux méditerranéens 2021», a-t-il expliqué. Le report permettra également d'élargir la participation à un maximum de cinéphiles, a indiqué le jeune Réda, faisant savoir à ce titre que plus de 20 oeuvres ont été déjà réceptionnées de différentes wilayas du pays. La nouvelle date limite pour la réception des films a été arrêtée au 2 octobre prochain, a-t-il signalé, ajoutant que les détails sur les modalités de participation sont fournis sur la page Facebook du groupe Algériens optimistes (Facebook.com/algeriensoptimistes).

La 2^{ème} édition du Fofib, qui a pour slogan «Libérez votre créativité», invite les amoureux du 7^{ème} art, amateurs ou professionnels, à réaliser des courts métrages encourageant les comportements exemplaires et le civisme. **R. C.**

PAROLES DE FEMMES

" L'amitié est impossible entre femme et homme : s'il est plus qu'un ami, elle devient moins qu'une amie. "

Comtesse de Blessington

FEMMES

ILS ONT DIT :

L'amitié finit parfois en amour, mais rarement l'amour en amitié. "

Charles Caleb Colton

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan



LA CHANTEUSE SE LANCE DANS LA MODE ET LA DÉCO

Céline Dion: un certain «style de vie»

Pour préparer l'après-René, Céline Dion fourmille de projets. Outre la série de concerts qu'elle vient de débiter à Las Vegas, la chanteuse a prévu de sortir deux albums, mais elle va aussi élargir son domaine de compétence en se lançant dans la mode et la déco.

Avec son immense propriété de Jupiter Island en Floride et son manoir de l'île Gagnon, au Québec, Céline Dion a largement eu le temps et l'espace pour laisser libre cours à sa passion pour la décoration. Alors que ses deux maisons sont en vente, la chanteuse pourrait bien passer à une autre étape en lançant sa propre ligne de déco et en développant son goût pour la mode. Depuis plusieurs semaines, Céline Dion vit au rythme de la maladie de René, dont l'état s'est dégradé. Elle a repris ses concerts sur la scène du Colosseum de Las Vegas, ce qui ne l'empêche pas de suivre de très près le combat de son mari. Mais cette mère de trois enfants pense aussi à l'avenir. Si sa famille est définitivement à l'abri de tout souci financier, elle a néanmoins besoin de se projeter et de poursuivre une activité professionnelle. La scène est son univers, la musique sa vie, elle a d'ailleurs prévu de sortir deux albums dans les années à venir. Mais Céline Dion a aussi envie de se diversifier. C'est son agent Aldo Giampaolo, qui a succédé à René pour gérer la carrière de la Québécoise, qui a confié au magazine *7 Jours* qu'elle envisageait de développer des activités dans le domaine de la mode et de la décoration. «Céline est polyvalente et bonne dans toute sortes de choses, explique-t-il. Elle est précise et perfectionniste dans tout ce qu'elle entreprend. Céline a du goût et des bons flashes». Autant d'atouts qui ont conduit son entourage proche à l'aider à «développer ces côtés-là». Il ajoute que cela passerait «par une collection de vêtements» ou par des «accessoires déco». Céline Dion et René Angélil ont donné toute latitude à Aldo Giampaolo pour aller au bout de cette idée. «C'est stimulant, mais ça fait un peu peur» confie-t-il. Maintenant que le nouveau spectacle de la chanteuse est lancé, il peut se consacrer à ce projet style de vie dont il compte présenter un plan au couple d'ici la fin de l'année.

Bien-être

Six symptômes du stress - et comment les traiter

Les angoisses n'affectent pas que votre humeur ou votre sommeil. Votre corps peut également être un marqueur d'une dose de stress trop importante, et vous permettre de rectifier le tir avant d'en subir les conséquences. Voici quelques-uns des symptômes à surveiller de près.

Vous perdez des cheveux

Une belle chevelure est un atout, mais pas une fonction vitale. Votre corps le sait et, lorsqu'il est soumis à une pression trop forte, il concentre vos énergies là où elles sont les plus importantes, au détriment des autres. Vos cheveux font partie de cette catégorie, ce qui explique qu'anxiété rime souvent avec des chutes abondantes. Comment y remédier : Un régime alimentaire riche en vitamine B, en zinc et en fer, essentiels à la croissance capillaire, constitue un premier axe de traitement, idéalement associé à une pratique de maîtrise du stress (yoga, relaxation). Dans le même temps, utilisez un shampoing raffermissant riche en acides aminés, qui contribuera à revitaliser votre cuir chevelu.

Vos cheveux blanchissent

Vous l'avez remarqué : ceux qui occupent les fonctions les plus stressantes voient leurs cheveux blanchir plus vite que les autres. La raison, encore mal connue, serait à chercher dans une migration des mélanocytes - les cellules en charge de la pigmentation de nos cheveux - du cuir chevelu vers d'autres parties de notre corps, pour les renforcer. Comment y remédier : Il n'y a pas de formule miracle anti cheveux blancs. Mais une perte de pigmentation liée au stress peut être ralentie par une meilleure hygiène de vie et un régime alimentaire adapté. Certaines couleurs appliquées en salon voient également leur efficacité renforcée par une composition plus grasse, à même de pénétrer plus avant vers les racines de nos cheveux. Demandez conseil à votre coiffeur.

Vos ongles deviennent cassants

Vos ongles en disent long sur votre santé. Toutefois, contrairement à certaines idées reçues, la fatigue et le stress n'entraînent pas nécessairement un affaiblissement des ongles. En revanche, nous sommes plus enclins à les ronger et à gratter les petites cuticules, ce qui les rend plus vulnérables aux infections et aux

gonflements. A long terme, cela peut déformer vos ongles et les rendre durablement cassants.

Comment y remédier : Si vous avez entamé vos cuticules jusqu'à les rendre rouges, une pommade antibiotique sera nécessaire pour limiter l'infection. Avant d'en arriver là, prenez soin d'appliquer régulièrement sur vos ongles une huile nourrissante à base d'amande douce. Pour les accros aux ongles rongés, le plus simple est sans doute de vous offrir une manucure complète. Vous serez sans doute plus réticente à l'idée de détruire ces ongles parfaits.

Vos ongles ne poussent plus

Comme pour la perte de cheveux, le ralentissement de la croissance de vos ongles en période de stress est à rapprocher du rassemblement de vos énergies vers vos organes vitaux, au détriment des parties moins "essentielles" de votre corps. En cas d'épisode prolongé, de petites lignes blanches peuvent également apparaître, qui marquent aussi une carence en fer ou en magnésium.

Comment y remédier : Le ralentissement de la croissance de vos ongles n'est pas une pathologie à proprement parler. Toutefois, pour éviter de voir le phénomène s'éterniser, veillez à diversifier votre régime alimentaire, en l'enrichissant si nécessaire par des compléments en fer et en magnésium.

L'acné fait son retour

Vous pensiez avoir tourné la page de l'adolescence, et pourtant, ces boutons qui se multi-

plient ressemblent fort à de l'acné. Souvenez-vous : ces accès étaient d'ailleurs renforcés en période d'exams. C'est le même phénomène qui est ici à l'œuvre : de hauts niveaux d'adrénaline et de cortisol entraînent une plus forte production de glucose par votre corps, l'un des facteurs déclenchants de l'acné.

Comment y remédier : L'acné liée au stress est traitée comme l'acné juvénile : un traitement dermatologique s'avèrera sans doute nécessaire - et efficace, mais il conviendra de le compléter par un régime alimentaire riche en vitamines et surtout par un sommeil plus régulier et important.

Votre peau se creuse et s'assèche

Ces pics de glucose dans votre sang augmentent également le taux de sucre dans le collagène, la protéine qui donne sa structure à la peau. Celui-ci a alors tendance à se durcir, ce qui peut donner à votre visage, notamment, une apparence plus grasse et, dans un second temps, plus sèche. De fines rides peuvent alors faire leur apparition, tout comme des plaques rouges ponctuelles.

Comment y remédier : Un ajustement de votre régime alimentaire peut contrer le processus, et un diététicien sera ici précieux. Commencez néanmoins par limiter les apports en glucides et faites-vous prescrire des antioxydants. Votre collagène ne s'en portera que mieux.

Bon à savoir
Mal de dos =
mauvaise posture !

Tout les spécialistes vous le diront : mal de dos = mauvaise posture et notamment au bureau, devant votre poste de travail. Vous devez en effet adapter votre poste de travail à votre corps et non l'inverse.

Voici donc quelques conseils qui vous permettront d'améliorer votre bien-être et par là même votre efficacité.

o Choisissez un fauteuil réglable avec siège et dossier confortables, assis, vos cuisses doivent être horizontales, vos pieds bien à plat au sol et vos reins fermement appuyés au dossier.

o Quand vous tapez au clavier, détendez vos épaules.

o Mettez la souris à la même hauteur que le clavier et le haut de l'écran légèrement en dessous de vos yeux.

Choc
Bébé perd
ses cheveux...
avant sa naissance !

Les cheveux qui tombent, ce n'est pas l'apanage des adultes. Lorsque bébé paraît, ses cheveux sont déjà d'une deuxième génération.

Dans le ventre de maman, les premiers cheveux poussent à partir de la 28e semaine. Ceux qui se trouvent sur le front du fœtus tombent avant la naissance pour être remplacés par une nouvelle "vague". Ce cycle de croissance (les cheveux tombent et sont remplacés) dure en fait presque toute la vie... jusqu'à ce que les remplaçants manquent à l'appel.



Les DEBATS
Quotidien national
d'information

Edité par la SARL
MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •
• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Ligue 1 Mobilis (4^e journée)

CRB-JSK, une affiche intéressante

L'affiche de cette 4^e journée de la Ligue 1 Mobilis est sans aucun doute ce choc qui opposera le CR Belouizdad, une formation qui marche fort en ce début de saison, à la JS Kabylie, l'ogre «africain» et recordman des titres en Algérie, qui affiche un visage pâle depuis le début du championnat.

L'affiche aura, sans aucun doute, des relents de revanche étant donné que les Canaris, qui ont été battus at home la saison passée, feront tout pour remporter cette rencontre sur la pelouse synthétique du stade du 20-Août. Toutefois, les Belouizdadis, qui restent sur un succès lors du dernier derby face au NAHD, sont décidés à enchaîner une nouvelle victoire face aux Kabyles. Le coach Alain Michel misera une nouvelle fois sur la belle forme affichée en ce début de saison par son duo Derrag-Fahem Bouazza pour signer un troisième succès. Quant à la JSK qui reste sur une défaite à domicile face à l'USM Alger, le déplacement à Alger s'annonce ardu, sachant que les protégés de

Bijota n'ont toujours pas remporté la moindre victoire. Une réaction des Canaris est plus encore indispensable pour éviter le scénario de l'an dernier où l'équipe a sauvé sa place in extremis. Pour sa part, le MO Béjaïa accueillera le CS Constantine avec l'objectif de renouer avec la victoire après deux nuls de rang, dont un à domicile contre la JSK dans le derby de la kabylie. Le CS Constantine, qui a essuyé face à l'ES Sétif sa première défaite de la saison (2-1), ne l'entendra pas certainement de cette oreille. Le promu, le DRB Tadjenanet, la bonne surprise de ce début de saison, effectuera un périlleux déplacement à Oran pour croiser le fer avec l'ASMO qui demeure sur une amère défaite face à l'USMH. Les hommes de



Liamine Boughrara n'auront pas la partie facile contre une équipe oranaise qui n'a pas encore retrouvé son jeu et son efficacité de la saison dernière. L'USM Blida, l'autre promu, accueillera le MC Alger dans un match qui promet. Les Blidéens espèrent bien remporter leur premier succès à l'occasion de la réception des Vert et Rouge. Mais les partenaires de l'international Gourmi voyagent bien et comptent rééditer la victoire remportée à Relizane. La dernière rencontre au programme mettra aux prises la JS Saoura à la lanterne rouge le RC Arbaâ, qui vient de se séparer de son entraîneur Bilel Dziri après trois défaites consécutives. Les Sudistes sont favoris pour s'imposer et confirmer le nul ramené d'Alger devant le MCA (0-

0). Les rencontres RC Relizane-ES Sétif et USM Alger-MC Oran ont été reportées au 15 septembre en raison de la participation des Usmistes et des Sétifiens à la sixième et dernière journée de la Ligue des champions d'Afrique.

Imad M.

Le programme :
Samedi 12 septembre :

MOB-CSC	(17h)
CRB-JSK	(18h)
JSS-RCA	(17h)
USMB-MCA	(18h à huis clos)
ASMO-DRBT	(16h30)
RCR-ESS	reporté au 15 septembre
USMA-MCO	reporté au 15 septembre



O Lyon Rachid Ghezzal se blesse

■ L'international algérien, Rachid Ghezzal, s'est blessé, jeudi matin, lors de la séance d'entraînement du jour à Tola Vologe, rapporte le site Olympique Lyonnais. L'ailier de l'Olympique Lyonnais a quitté ses partenaires en se tenant l'adducteur droit, précise la même source. Cette blessure intervient à deux jours de la réception de Lille dans le cadre de la 5^e journée de Ligue 1, le Lyonnais est donc incertain pour cette rencontre. Le joueur de 24 ans a failli quitter le club rhodanien cet été à cause de son peu de temps de jeu que lui accorde l'entraîneur Hubert Fournier. Il était

notamment courtisé par le nouveau promu en Ligue 1 française, le Gazelec Ajaccio, mais son transfert n'a pas abouti. Le manque de compétition du joueur est derrière sa mise à l'écart de l'équipe nationale algérienne où il n'est plus convoqué depuis sa première sélection en mars dernier à l'occasion de la tournée effectuée par les Verts à Doha.

Championnat national «Excellence» de handball messieurs WAB Ouargla et du GS Boufarik déclarent forfaits

■ Les clubs du WAB Ouargla et du GS Boufarik ont déclaré forfait à la veille du coup d'envoi du championnat national Excellence messieurs de handball prévu vendredi, a indiqué, jeudi, la Fédération algérienne de handball (FAHB). L'instance fédérale n'a pas précisé les raisons de ce double forfait de dernière minute des deux équipes qui ont accédé au championnat national Excellence messieurs. Le WAB Ouargla devait se déplacer à Alger pour affronter le CRB Baraki, vice champion d'Algérie de l'exercice précédent. De son côté, le GS Boufarik devait se rendre à Chelghoum Laïd pour croiser le fer avec l'équipe locale. En revanche, l'autre équipe de Ouargla, IC Ouargla, également nouveau promu n'a pas déclaré forfait et jouera contre le champion sortant, la JSE Skikda. Avec le retrait du WAB Ouargla et du GS Boufarik, le programme de la première journée se limite à cinq matchs au lieu de sept.

Victoire de l'USMH devant le NAHD

■ L'USM Harrach s'est imposée devant le NA Hussein-Dey sur le score de (2-0), mi-temps (1-0), en match avancé de la quatrième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, disputé jeudi au stade du 5-Juillet (Alger). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Meziani (43') et Harrag (90'+3 s.pen) pour l'USM Harrach. Cette victoire permet aux Harrachis de s'installer provisoirement seuls en tête du classement avec 10 pts, alors que le NAHD reste 11^e avec 3 pts en compagnie du RC Relizane.

Angleterre

Mahrez nominé pour le titre du meilleur joueur du mois d'août

■ L'international algérien, Riyad Mahrez, est nominé pour le premier titre de joueur du mois d'août en Premier League anglaise de football, un trophée décerné sur la base d'un vote effectué par les fans à l'issue de chaque mois de compétition. «Riyad Mahrez, l'ancien pensionnaire du Havre (2011-2014) aujourd'hui à Leicester City demeure le meilleur buteur de Premier League aux côtés de Bafetimbi Gomis (Swansea) et

de Callum Wilson (Bournemouth) avec 4 buts chacun.» Le Ghanéen André Ayew et Bafetimbi Gomis sont les concurrents directs de Mahrez pour le titre honorifique en question. Dans la course, se trouvent également David Silva (1 but, 4 passes décisives, Manchester City), Aleksandr Kolarov (1 but, 4 passes décisives, Manchester City) et Chris Smalling (6 tacles et 174 passes réussies, Manchester United).

Volley-ball

Les hommes en demi-finale, les filles éliminées

■ La sélection nationale algérienne (hommes) de volley-ball s'est qualifiée aux demi-finales, alors que les dames ont été éliminées, à l'issue des matchs, joués jeudi, pour le compte des 11^{es} Jeux Africains de Brazzaville au Congo. Pour le compte de leur 4^e et avant-dernier match dans le groupe B, les protégés du coach Mouloud Ikhadj ont dominé le Cap Vert 3-0 (25-8, 25-15 et 25-17), lors du match, disputé à la salle Omnisports de Makélékélé à Brazzaville. Grâce à cette victoire, l'équipe algérienne conforte sa 1^{re} place au premier tour du tournoi, avec 11 points, devant le Ghana (9) qu'elle affronte, samedi, avec comme enjeu la première position pour le leader du groupe A.

Dans les autres matchs du groupe B, le Ghana a battu les Seychelles 3-0 (25-15, 25-14 et 25-23), alors que le Cameroun a été battu par le Rwanda 3-1 (25-16, 27-29, 23-25 et 21-25). Pour le compte des matchs du groupe A, la rencontre Egypte-Congo (5^e et dernière) désignera le leader du groupe. Après trois journées disputées, les deux équipes partagent la 1^{re} place avec 9 points, suivies du Nigeria 6 points. Les matchs de ce groupe se joueront vendredi en soirée. Le vainqueur du match

Egypte-Congo terminera leader du groupe A et affrontera le second du groupe B, tandis que le second du groupe B affrontera le 1^{er} du groupe A. Par contre, l'équipe nationale dames a été éliminée au premier tour, après la défaite concédée, jeudi soir devant le Cameroun 3-0 (25-19, 25-15 et 25-20), pour le compte de son dernier match du groupe B. Contre le Cameroun, 2^e du groupe avec 8 points (avant le match), la victoire était impérative pour espérer passer en demi-finale.»

Avant sa confrontation face au Cameroun, l'Algérie occupait la 3^e position avec 6 points, pour deux victoires, face au Nigeria 3-1 (21-25, 25-12, 25-13 et 25-15) et au Cap Vert 3-0 (25-13, 25-19 et 25-11), contre une défaite déjà contre le Kenya 1-3 (25-23, 19-25, 15-25 et 23-25). Le 5^e et dernier match des protégés de l'entraîneur national Toufik Ben Omari aura lieu, aujourd'hui, contre le Mozambique, dernier du groupe avec zéro succès. «Avec 22 jours de préparation, on ne peut espérer beaucoup de chose, comme on ne peut pas demander plus à nos jeunes joueuses. Elles ont fait tout ce qu'elles pouvaient faire durant le tournoi et aujourd'hui face au Cameroun», a indiqué le coach de la sélection.

Boxe

Flissi, Chadi et Litim s'imposent

■ Les boxeurs algériens Abdelkader Chadi, Mohamed Flissi et Khalil Litim ont arraché, jeudi soir à la salle Talangai à Brazzaville, leur qualification pour les demi-finales des 11^{es} Jeux Africains qui se déroulent au Congo du 4 au 19 septembre. Ils rejoignent ainsi à l'avant dernière étape Abdelhafid Benchebla (-81 kg), Réda Benbaaziz (60 kg) et Mohamed Grimes (+91 kg) qui se sont qualifiés mercredi, portant à six le nombre de représentants algériens en demi-finales. Mohamed Flissi a été le premier à passer ce tour en surclassant le Ghanéen Akimos Annah Ampiah (3-0), dans la catégorie des 52 kg. «Comme vous venez de voir, le boxeur ghanéen a affiché une grande résistance. J'ai été même compté par l'arbitre en début de combat. Vu mon statut de champion d'Afrique en titre, tout le monde veut me battre», a déclaré Flissi. De son côté, Abdelkader Chadi n'a pas fait dans le détail en infligeant lui aussi une nette défaite (3 à 0) à son adversaire Tsedo Lepodo du Lesotho. «Je suis venu ici à Brazzaville pour prendre l'or et pas pour m'arrêter en demi-finales. Quelle que soit la valeur du boxeur en face, j'aborde mes combats avec la même volonté», a assuré Chadi, capitaine de l'équipe algérienne. Pour sa part, Khalil Litim engagé dans la catégorie des 56 kg, a dominé l'Ethiopien Gefachew Surafel à l'unanimité des juges (3-0). «Pourtant, la journée de jeudi réservée aux quarts de finales a mal débuté pour la boxe algérienne, avec l'élimination-surprise de Zoheir Toudjine face à l'Ethiopien Mohamed Fayçal chez les 49 kg et de l'expérimenté Chouaib Boulouinet (91 kg), battu par le Nigérian EfeTobor Apochi (1-2).» Dans la soirée, Ilyes Abbadi (75 kg) a lui aussi perdu face à Carlos Limuala Glory (RD Congo) après l'arrêt du combat par décision du médecin. Pour Zoheir Keddache, il s'est incliné, mercredi, en quart de finale face au Congolais Massala Cédric dans la catégorie des 69 kg, par décision du médecin également.

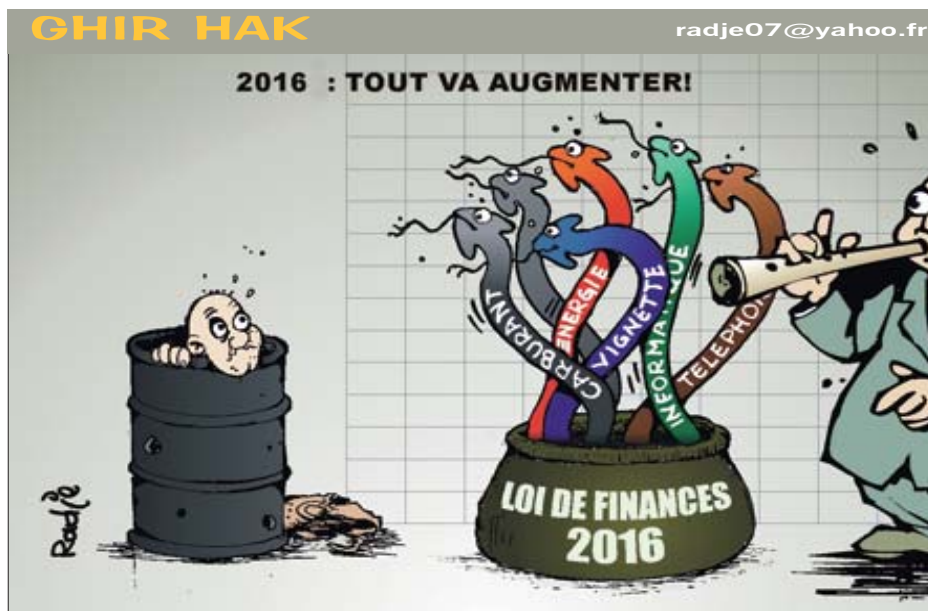
L'océan Antarctique absorbe de nouveau plus de CO2

Bonne nouvelle pour le climat

L'océan Antarctique, plus grand puits de carbone de la planète, a recommencé à absorber davantage de dioxyde de carbone (CO2), plus important gaz à effet de serre produit par les activités humaines, une surprise pour les scientifiques qui craignaient un début de saturation. Les océans absorbent environ un quart des émissions carboniques provenant de la combustion du charbon et du pétrole, dont 40% pour l'océan Austral, ce qui réduit le réchauffement du climat, précisent ces chercheurs dont la découverte est publiée jeudi dans la revue américaine Science. «L'océan entourant l'Antarctique capte nettement plus de CO2 qu'il n'en libère, retirant notamment une grande partie de ce gaz émis dans l'atmosphère par les activités humaines comme la combustion des énergies fossiles», explique la Dr Dorothee Bakker de la faculté des sciences environnementales de l'Université britannique d'East Anglia, une des auteurs. «Cela contribue à freiner l'accroissement du CO2 dans l'atmosphère et à ralentir le changement climatique», ajoute-t-elle. Elle rappelle que des recherches effectuées il y a une dizaine d'années montraient que les quantités de CO2 absorbées par l'océan Austral n'avaient pas augmenté depuis la fin des années 1980, faisant craindre que cet important puits de carbone pourrait commencer à se saturer.

Selon ces études, l'océan Antarctique avait perdu 30% de sa capacité à capturer le CO2, ce qu'ils expliquaient par des vents plus forts qui faisaient remonter à la surface des eaux chargées en carbone. Ces nouveaux travaux, menés par une équipe internationale dirigée par le professeur Nicolas Gruber de l'Université ETH de Zurich, montrent que ce phénomène s'est inversé vers 2002, permettant à l'océan Austral de retrouver sa capacité initiale à absorber le CO2. Ces scientifiques ont attribué ce changement à une combinaison de facteurs, dont surtout une baisse de la température à la surface et à un changement de la circulation des courants océaniques qui ont maintenu les eaux riches en CO2 en profondeur. «Nous avons été surpris de constater des variations aussi importantes dans les quantités nettes de carbone capturées par l'océan», souligne le professeur Gruber. Ces chercheurs ont analysé les mesures de CO2 à la surface de l'océan pendant une période de trente ans à compter de 1982. Ils ont comparé ces données avec les mesures de CO2 dans l'atmosphère faites par des satellites. Cette recherche montre que le potentiel d'absorption du CO2 de l'océan Antarctique fluctue beaucoup plus au cours du temps que les scientifiques ne le pensaient. «Mais notre modélisation statistique ne peut pas prédire l'évolution du potentiel de l'océan à absorber le carbone. Il est de ce fait essentiel de continuer à mesurer les concentrations de CO2 à la surface de l'océan Austral», souligne Peter Landschützer de l'Université de Zurich, un autre co-auteur de l'étude. Ces scientifiques jugent également que cet apport important de CO2 dans l'océan ne pose probablement pas de risque accru d'acidification, une menace sérieuse pour la faune, car la plupart de ce carbone est rapidement transporté dans les profondeurs océaniques.

APS



Aïn Defla

Démantèlement d'un réseau de falsification de monnaie



Les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Miliana (Aïn Defla) ont procédé, au courant de cette semaine, au démantèlement d'un réseau de quatre personnes, dont une femme, spécialisé dans la falsification de la monnaie, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Sûreté de wilaya. Le démantèlement de ce réseau de trafiquants, dont l'activité s'étendait aux wilayas du centre du pays, fait suite à l'arrestation à Miliana de l'un de ses membres qui était accompa-

gné de sa femme à bord de leur véhicule, avec en sa possession une somme d'argent de 60 000 DA constituée de faux billets de 1 000 DA portant les mêmes chiffres de série, a indiqué la même source.

Les investigations entreprises ont permis l'identification du pourvoyeur de ce dernier en faux billets et qui demeure à Tissemsilt, a souligné la même source, signalant que pour les besoins de l'enquête, une autorisation d'extension des activités hors wilaya a été remise aux poli-

ciers chargés de la mener.

La fouille du domicile du mis en cause, situé dans la commune de Aïn El Kerma, a permis la saisie d'un appareil servant à mesurer et à couper le papier, un autre servant à presser les billets, une bouteille de gaz lacrymogène, deux CD, cinq flash-disk, deux cartes mémoire, 13 pièces de monnaie étrangères, un couteau et quatre téléphones portables, a-t-on ajouté. Une somme d'argent constituée de faux billets a été brûlée par deux autres personnes qui se trouvaient à l'intérieur du domicile du mis en cause, aussitôt que les policiers ont fait irruption dans son domicile, a-t-on encore indiqué à la Sûreté de wilaya. Poursuivis pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, de détention d'équipement servant à falsifier la monnaie, de destruction de documents en vue d'influer sur le déroulement de l'enquête et de détention d'arme blanche, les mis en cause ont été présentés au procureur de la République près le tribunal de Miliana qui a fait bénéficier la femme de la liberté provisoire au moment où les trois autres membres du réseau ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on, par ailleurs, indiqué de même source.

APS

Une kalachnikov récupérée

Un terroriste arrêté à Boumerdès

Un terroriste a été arrêté et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov récupéré par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), mercredi dernier près d'Ouled Moussa, dans le cadre de l'opération menée au niveau du secteur opérationnel de Boumerdès (1^{ère} Région militaire), indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération de bouclage et de ratissage au niveau du secteur opérationnel de Boumerdès (1^{ère} Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, dans la matinée d'avant-hier, près de la zone d'Ouled Moussa, un terroriste et a récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, deux grenades de confection artisanale, une quantité de munitions, des téléphones portables et d'autres objets», précise le communiqué.

«Le bilan de cette opération, qui est toujours en cours, s'élève ainsi à la mise hors d'état de nuire de trois terroristes et la récupération de deux pistolets mitrailleurs», relève la même source.

Par ailleurs, «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^{ème} Région militaire) a intercepté neuf contrebandiers et a saisi quatre marteaux-piqueurs, six groupes électrogènes et des téléphones portables», indique, en outre, le communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Au niveau de la 2^{ème} Région militaire, les éléments des gardes-frontières, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, ont mis en échec une tentative de contrebande de 1 260 litres de carburant», ajoute la même source.

APS

ACTU...

Parmi eux, des étrangers Huit contrebandiers interceptés par l'armée

Huit contrebandiers ont été interceptés et différents produits destinés à la contrebande saisis ces trois derniers jours à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Tlemcen, Djelfa et El Oued, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar (6^{ème} Région militaire), ont intercepté, dans deux opérations distinctes menées les 9 et 10 septembre 2015, cinq contrebandiers dont deux Algériens et trois de différentes nationalités africaines», lit-on dans le communiqué.

Un véhicule tout-terrain, quatre marteaux-piqueurs, deux groupes électrogènes et un détecteur de métaux ont également été saisis lors de ces opérations, précise la même source. Par ailleurs, des éléments des gardes-frontières, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^{ème} Région militaire), ont saisi, le 9 septembre 2015, deux véhicules chargés de 5 000 litres de carburant destinés à la contrebande, ajoute le MDN.

De même, des éléments de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Djelfa (1^{ère} Région militaire), ont intercepté, le 11 septembre, deux contrebandiers et saisi un véhicule touristique, un camion, cinq fusils à pompe, trois fusils de chasse et 10 000 cartouches de différents calibres, selon la même source.

Bilal L.

En remplacement du général-major Ahmed Boustila

Nouba Menad, nouveau commandant de la Gendarmerie nationale

Le général-major Nouba Menad est le nouveau patron de la Gendarmerie nationale. Il a été nommé à ce poste par le président Abdelaziz Bouteflika en remplacement du général-major Ahmed Boustila, a rapporté le journal électronique TSA.

Le général Menad occupait le poste de chef d'état-major de la gendarmerie. Il a été promu au grade de général en 2010, puis celui de général-major en 2014.

Accidents de la route

18 morts en une semaine

Dix-huit personnes ont trouvé la mort et 238 autres ont été blessées dans 211 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 1^{er} au 7 septembre, indique, jeudi, un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn).

Par rapport à la semaine précédente, «le nombre d'accidents a connu une baisse (-8), tout comme le nombre de blessés (-35) alors que le nombre de morts est resté le même», selon le communiqué.

La même source a rappelé que le facteur humain reste à l'origine de 35,31% des accidents de la route, notamment l'excès de vitesse et le non-respect de la distance de sécurité.

R. N.